

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication. Prix 5 cent.

Série C, Vol. VIII, No. 18

Vendredi le 5 juillet 1963

Editeur: "Le Peuple Enr."

Le Syndicat de la Fonderie de Montmagny fête son 25e Anniversaire

Le Syndicat des Travailleurs de la Fonderie de Montmagny, qui groupe les quelque 320 employés de A. Bélanger Ltée, fêtera samedi, son 25e anniversaire.

De nombreux invités d'honneur participeront aux manifestations de la journée, soit les représentants de la C.S.N., de la Fédération de la Métallurgie et des autres syndicats du secteur, ainsi que de nombreux dignitaires religieux et civils de Montmagny et de la région. On y rencontrera encore, en

outre de la plupart des employés actuels, des anciens employés qui ont milité dans les rangs de ce progressif syndicat ou qui en ont déjà été membres.

Programme

Au programme de cette journée du 25e anniversaire, célébré samedi, le 6 juillet, les manifestations suivantes sont prévues:

1.30 h. p.m.: Visite de l'Usine A. Bélanger Ltée, par les invités d'honneur.

(Suite à la page 10)



MEMBRES DE L'EXECUTIF DU SYNDICAT DES TRAVAILLEURS DE LA FONDERIE DE MONTMAGNY

Première rangée, de gauche à droite: Marcellin Guillemette, prés., M. l'abbé Labbé, aumônier du syndicat local. Deuxième rangée: Aimé Coulombe, sec.-archiviste, Jean-Paul Clavet, 1er directeur, Roger Guillemette, 2e directeur, Marcel Laberge, secrétaire-financier, Lionel Clavet, vice-président, Gérard Martin, secrétaire-trésorier, Armand Richard, sentinelle.

La foudre tombe chez M. Adrien Boudreau

Dans la nuit de mardi à mercredi, le président de la Commission scolaire de la Ville de Montmagny, M. Adrien Boudreau, rue Montcalm, a reçu une visite pour le moins inusitée.

La foudre est tombée sur l'antenne de télévision détruisant complètement l'appareil de télévision, le récepteur de radio ainsi qu'un réservoir à eau chaude. La force de la décharge électrique a entièrement soudé en un seul morceau, le mécanisme des appareils détruits.

Réveillé par un formidable fracas ressemblant à un bris de verre, M. Boudreau a constaté qu'il n'y avait plus d'électricité dans sa demeure; ce n'est cependant qu'au matin qu'il constatait les dégâts con-

sidérables encourus lors de ce brusque et court orage.

Soirée d'ouverture des Loisirs Estivals

L'organisation des loisirs estivals du Conseil des Loisirs de Montmagny se chargera d'organiser les loisirs des jeunes de 17 - 20 ans durant l'été. Cet organisme veut informer la jeune population qu'il y aura **danse-ouverture** à la salle de l'école Beaubien, vendredi, le 5 juillet à 8.30 hres. Tous pourront danser aux rythmes entraînants d'un orchestre de jeunes musiciens. Un concours mettra en vedette les meilleurs danseurs.

Cette organisation des Loisirs



Aux cris scandés et enthousiastes des braves et de rassemblement de quelques cinquante jeunes, de nombreux dignitaires religieux et civils accompagnaient les membres de l'administration et de l'opération du Terrain de Jeux, lors de l'ouverture officielle, mercredi après-midi.

Sur la photo, de g. à dr., le lieutenant Wellie Marchand, président du comité d'administration, M. l'abbé Gaétan Guimont, aumônier du Conseil des Loisirs, M. André Corribeau, président du Richelieu, M. Paul Pouliot, trésorier du Terrain de Jeux, M. Michel Duchesne, CKBM, Mme Gabrielle-R. Denault, échevin, M. Jean-Claude Croteau, professeur en éducation physique et moniteur en chef du Terrain, M. Réal Montminy, responsable du transport, M. Louis-O. Roy, maire de la ville et M. Gérard Thibault, maire de la Municipalité St-Thomas, qui remettait aux autorités du Terrain, à cette occasion, la contribution de la Municipalité, un chèque de \$1,000.

La Ligue Antituberculeuse n'est pas intéressée pour le moment à disposer du terrain du Camp

La Ligue Anti-Tuberculeuse vient de transmettre à la Ville de Montmagny, par l'entremise de son secrétaire, M. Rosaire Laprise, une lettre informant les autorités municipales que, **pour le moment**, elle n'est pas intéressée à disposer du terrain du "Camp Militaire".

Cette lettre, datée du 27 juin 1963, faisait suite à une demande du Conseil de ville. On y précise que cette décision a été prise lors d'une réunion des directeurs de la Ligue Antituberculeuse de Montmagny, tenue le 26 juin.

Nous faisons justement mention, dans notre édition de la semaine dernière, qu'il y aurait peut-être lieu de penser à a-

ménager le terrain du Camp Militaire en terrain de camping, en attendant que la Ligue en dispose pour quelque autre projet que ce soit: parc domiciliaire ou industriel.

On sait que le terrain du Camp Militaire reste vacant depuis la démolition des bâtisses de l'armée. Le terrain est pourvu de services d'aqueduc, d'égoûts, d'électricité, de rues asphaltées et même d'une piscine, qui tous s'en vont en ruine complète, par suite de l'état de désolation où on le laisse végéter depuis plus d'une quinzaine d'années.

Particulièrement depuis la manifestation du Feu de la

(Suite à la page 10)

Org. des Loisirs Estivals.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Publié à Montmagny
le vendredi de chaque semaine par
LE PEUPLE, Limitée

A la Rédaction:
P. Gros d'Aillon



Réal Laberge
C.P. 128



EDITORIAL

LA RANCON D'UNE ERREUR...

L'appui que le premier ministre de la Province, M. Jean Lesage, donnait sans réserve au parti libéral fédéral pendant la dernière campagne électorale a produit, à plus brève échéance que l'on pouvait le craindre, des résultats prévisibles.

A se livrer ainsi, indécemment, aux mains de l'équipe Pearson, M. Jean Lesage a certainement autorisé le parti libéral d'Ottawa d'en prendre à son aise avec la province de Québec. Il était presque inévitable que M. Pearson et ses lieutenants considèrent l'attitude du premier ministre du Québec comme un blanc-seing à l'endroit de notre province, un feu vert intégral lui permettant d'enfiler sans risque sur toutes les avenues provinciales.

Il est bien évident si l'on se met à la place de Pearson que cette dévotion de M. Lesage à son égard permettait la plus large interprétation et supprimait du coup toutes les réserves qu'il aurait pu avoir quant aux limites de son champs d'action. Le "allez-y" de Lesage lui ouvrait la barrière et il n'a pas pris de temps à s'y engouffrer!

C'est d'abord par deux brèches faites dans la muraille de nos droits que le cabinet fédéral a entrepris l'investissement. Sautant par dessus l'autorité des provinces de qui origine l'existence même des municipalités, M. Pearson, très habilement il faut le reconnaître, a tendu aux institutions municipales une perche au bout de laquelle pendait un sac d'argent. Il a clairement manifesté l'intention de créer un fonds d'aide aux municipalités, géré par un office fédéral, arbitrant librement l'octroi de prêts aux corporations qui en formuleraient la demande. Tout cela est purement inconstitutionnel. Le fédéral n'a pas à intervenir d'aucune façon auprès des municipalités qui n'existent qu'en fonction de la loi provinciale. Mais, et c'est là qu'est toute l'habileté de M. Pearson, les municipalités ont de pressants besoins d'argent. Et comme le disait récemment le maire Mongrain de Trois-Rivières, ce qui compte pour les corporations municipales, c'est d'obtenir, d'où qu'ils viennent, les fonds qui leur manquent. Or, dans le programme libéral provincial de 1960, M. Lesage et ses candidats promettaient aux muni-

cipalités de leur trouver de nouvelles sources de revenus, parlaient d'une péréquation, faisaient miroiter une nouvelle répartition des revenus entre le provincial et le municipal. Rien de cela n'a été fait, même si le gouvernement a instauré, trois ans après sa première élection, une enquête sur la fiscalité; les résultats ne seront pas connus avant un an et les recommandations ne seront guère applicables avant un long délai. C'est alors qu'Ottawa fait sa proposition. Le moment est bien choisi. Québec engagé dans les dettes jusqu'au cou ne sait plus où trouver l'argent qui lui manque. Les municipalités crient famine. Par ce fonds d'aide aux municipalités, le fédéral trouve l'occasion d'envahir un domaine qui lui était interdit et place Québec dans un dilemme: ou bien accepter une mesure inconstitutionnelle pour permettre aux municipalités de profiter d'une offre intéressante ou bien créer un fonds provincial répondant aux mêmes fins à un moment où la province est engagée au delà de ses possibilités.

Autre entorse à nos droits, et celle-là plus préjudiciable encore pour l'avenir, Ottawa, profitant de l'absence totale d'une législation provinciale qui aurait dû faire l'objet d'une mesure d'urgence, se prépare à établir un régime de pensions transportables. Dans ce domaine, le gouvernement du Québec est gravement fautif. Il lui suffit de déposer un projet de loi, un squelette de loi, pour barrer la route à Ottawa. Mais rien ne se fait.

Subitement, M. Lesage s'agitte, s'inquiète. Fouetté par les motions de censure d'une opposition vigilante qui sait trop ce qu'il coûte de laisser Ottawa prendre pieds sur notre sol, le premier ministre blâme son ancien coéquipier du fédéral et lui écrit des lettres auxquelles l'autre ne répond pas et en dépit de toutes les protestations, poursuit l'exécution de ses projets.

L'arrogance de M. Pearson à l'égard du Québec nous blesse profondément, mais n'est-il pas justifié d'agir ainsi à l'égard de celui qui lui donnait, voici moins de trois mois, un appui inconditionnel? Voilà ce qu'il en coûte pour un parti provincial de se mettre à la remorque d'un parti fédéral. C'est la rançon d'une erreur.

Faites vacciner vos enfants avant l'ouverture des classes

Le ministre de la Santé du Québec, le docteur Alphonse Couturier, rappelle aux parents que, dès avant l'ouverture des classes, soit au cours de l'été, ils doivent faire vacciner leurs enfants contre la variole. En effet, tous les enfants qui feront leur entrée à l'école ou dans d'autres institutions d'enseignement en septembre prochain doivent être vaccinés contre cette maladie. La Loi l'exige. Des cliniques auront lieu durant août, dans toutes les régions desservies par les Unités Sanitaires de la province de Québec. Profitez-en

pour y conduire vos enfants ou conduisez-les chez votre médecin de famille. Si vous voulez qu'ils soient admis à l'école en septembre, obtenez dès à présent un certificat de vaccination.

Les règlements provinciaux d'hygiène décrètent, en effet, que "toute corporation scolaire ou autre, ou toute personne ayant le contrôle d'une école, d'un collège, d'un couvent, d'une université ou d'une maison d'éducation, devra refuser d'admettre dans l'institution tout élève qui ne fournit pas de certificat, d'un médecin pratiquant

dans la province, de vaccination antivariolique réussie depuis moins de sept ans. L'Admission de chaque élève non vacciné constituera une offense distincte".

C'est en préparant la jeune génération à se protéger contre la variole qu'on lui enseigne en même temps le respect de l'hygiène et de ses prescriptions.

La population tout entière doit avoir à coeur de conserver à notre province l'excellente réputation que, dans le domaine de la médecine préventive, elle s'est acquise depuis quelques années.

On en parle, en VILLE...

par Réal LABERGE

Après les chaleurs de la semaine dernière, on s'attendait bien à quelques orages électriques...! Pour les uns, toutefois, ç'a bardé plus fort que prévu... et tout spécialement chez M. Adrien Boudreau ou la foudre a tout soudé le mécanisme des appareils de télévision et de radio.

Les Terrains de Jeux ont débuté leurs activités, mercredi après-midi. L'innovation de cette année de diviser les nombreux enfants entre quatre endroits, soit aux écoles St-Thomas, St-Pie X, St-Nicolas et Beaubien, pour l'avant-midi, permettra à un plus grand nombre encore de profiter du beau programme de loisirs sains et éducatifs qu'on leur propose cette année.

En passant, il sera peut-être utile de rappeler aux parents que le Conseil des Loisirs n'a pas encore atteint l'objectif nécessaire au bon fonctionnement du Terrain de Jeux; loin de là...! Il est toujours temps de réparer un oubli et d'envoyer sa souscription à M. Paul Pouliot, trésorier, rue St-Joseph, Montmagny.

Pour ceux qui s'interrogent sur la date de la mise en chantier du "Magasin Co-op", disons que le "vidage" du petit "Lac Létourneau" est commencé depuis mercredi avant-midi.

Un groupe de Guides de Lévis étaient en panne près du pont Rivard, mercredi après-midi. Entassés sur une remorque tirée par un tracteur, elles projetaient de se rendre par ce moyen de locomotion économique, mais pour le moins inusité, jusqu'au Lac Trois-Saumons. Mais malheureusement, la police provinciale n'a guère prisé le procédé peu recommandable au point de vue sécurité routière, et leur a interdit de continuer ainsi. Toutefois, grâce à la générosité de quelques concitoyens, les jeunes Guides sont parvenues plus rapidement à leur destination.

L'idée que nous avançons la semaine dernière d'aménager le "Camp Militaire" en terrain de camping, en attendant de l'utiliser comme parc domiciliaire ou industriel, a reçu bon accueil, auprès des autorités municipales mais n'a pas connu le même succès auprès des directeurs de la Ligue Anti-Tuberculeuse, propriétaire du terrain!

Nous souhaitons le plus heureux succès au Syndicat des Travailleurs de la Fonderie de Montmagny (A. Bélanger Ltée) dans la célébration de son 25e anniversaire de fondation, samedi. Egalement, bienvenue aux visiteurs qui séjourneront dans notre ville à cette occasion.

A compter de samedi prochain, le 13 juillet, la plupart de nos industries donneront une "quinzaine" de vacances à leurs employés; espérons que le soleil sera au rendez-vous!

Pas de développement dans la grève qui sévit à Cap St-Ignace, à l'industrie de textile LaSalle Blanket. Par l'intermédiaire d'un citoyen, deux rencontres ont eu lieu, l'une de quatre heures, l'autre, de cinq minutes; mais les deux parties semblent en être restées sur leurs positions du début.

Notre député fédéral, M. Jean Berger, dans sa première intervention aux Communes, a rappelé de façon fort opportune que le Canada devrait avoir un représentant officiel auprès du Vatican; toute notre population ne peut que féliciter M. Berger de ce geste et l'inviter à le répéter jusqu'à ce qu'enfin les autorités fédérales donnent suite à ce désir légitime et profitable à notre pays.

Dans son allocution, M. Berger s'est également élevé contre la nouvelle taxe de production de 11% appliquée à la construction, devant les protestations nombreuses des électeurs du comté de Montmagny-L'Islet, qui sera particulièrement touché dans son importante industrie du bois. Espérons que notre député saura marquer sa réprobation et celle de ses électeurs, même si le gouvernement décide de maintenir ce projet en allant au vote.

Une parade enthousiaste marque l'ouverture du Terrain de Jeux

Mercredi avait lieu l'ouverture officielle du Terrain de Jeux de Montmagny. Cette journée commença par une messe solennelle chantée pour les enfants du terrain de jeux, au soubassement de l'église St-Thomas. C'est après la messe que les enfants se sont rendus au terrain central pour l'inscription: chacun devait s'inscrire au bureau réservé au terrain qu'il avait à fréquenter durant l'avant-midi.

Après le dîner, tous les enfants de tous les terrains se sont rassemblés en ralliement sur le terrain de stationnement de l'église St-Thomas. Vers une heure trente, ils sont partis en parade pour aller présenter leurs salutations aux autorités civiles de la ville de Montmagny.

Les enfants étaient groupés par sections déterminées par les terrains auxquels ils étaient rattachés, brandissant des pancartes portant les divers thèmes qu'ils auront à étudier et à approfondir pendant la saison.

Le thème général de l'été est "La Jeunesse dans son Milieu". Comme l'expliquait le responsable du camp, "le jeune doit apprendre qu'il n'est pas seul dans son milieu; il doit prendre contact avec la société qui l'environne et la faire profiter de ses services". Les autres thèmes développent ce but très diversifié; on verra la semaine des autorités religieuses, celle des groupements sociaux, etc....

Cette parade se déroula au milieu de chants et de gaieté. Les enfants étaient accompagnés par les moniteurs et les monitrices du terrain de jeux, qui avaient préparé tout un programme de chants et de cris pour égayer cette démonstration publique.

Le thème de cette semaine au terrain de jeu sera la sécurité en vacances: il est bon, au début de la période estivale que les jeunes reçoivent des autorités en la matière quelques principes de sécurité aquatique, routière et cycliste. C'est pourquoi les enfants auront à étudier ce thème avant d'entreprendre leurs vacances au Terrains de Jeux de Montmagny.

Gagnants du concours "Jeunesse Rurale 1963"

Le Banquet de clôture du concours: "Jeunesse Rurale 1963" se tiendra à l'École de Technologie Agricole de la Pocatière, le 11 juillet 1963. Ce concours organisé par la Compagnie QUEBEC POWER conjointement avec le Ministère Provincial de l'Agriculture, s'adressait aux jeunes ruraux âgés de 12 à 15 ans, garçons ou filles, membres d'un cercle de jeunes agriculteurs. Il consistait en un questionnaire sur leurs connaissances électriques.

Pour gagner l'un des 26 prix offerts, les jeunes devaient répondre à deux questions dont voici les meilleures réponses:

Question no 1: Donnez 4 excellentes raisons de posséder une bonne filerie.

Réponse: 1- Sécurité. 2- Va-

leur accrue de la propriété. 3- Meilleur service. 4- Préviendrait les besoins futurs.

Question no 2: En moins de 10 mots, dites pourquoi un bon chauffe-eau électrique manufacturé est essentiel à la maison et dans les bâtiments de la ferme.

Réponse: Etant bien construit et isolé, il est propre, pratique, fiable et économique.

Le concours s'étant terminé le 30 mai 1963, on profitera de ce banquet pour remettre leurs prix aux heureux gagnants. M. Jacques St-Hilaire, agronome de la Compagnie QUEBEC POWER, nous a communiqué la liste des gagnants dans chacune des catégories. Félicitations aux gagnants et à tous ceux qui ont pris part au concours.

Prix d'une valeur de \$50.00

Yves Langelier, St-Pascal de Kamouraska; Rose-Hélène Caron, St-Adalbert, L'Islet.

Prix d'une valeur de \$30.00

Huguette Vaillancourt, St-Laurent, Ile d'Orléans; Marcel Chouinard, St-Alexandre, Kam.; Pierre Dumais, St-Onésime, Kam.; Jacques Nicole, Montmagny.

Prix d'une valeur de \$20.00

Raymond Fradette, Ste-Anne de la Pocatière; Robert Dancause, St-Marcel; Gisèle Ferland, St-Pierre, Ile d'Orléans; Réal Gagné, Cap St-Ignace; Jacqueline Goupil, La Durantaye; André Gosselin, St-Louis de Pintendre; Odette Pelletier, St-Pacôme; Glorienne Lavoie, St-Pascal.

Prix d'une valeur de \$10.00

Lucien Bélanger, Ste-Perpétue, L'Islet; Marcel Plante, St-Laurent, Ile d'Orléans; Laurette Dutil, St-Raphael; Jean-Guy Roy, St-Vallier, Bellechasse; Jos.-Armand Caron, St-Marcel; Colette Lemieux, La Pocatière; Simone Nicole, Montmagny; Emilien Dumais, St-Onésime; Anne Bernier, St-Alexandre; Jean-Pierre Lamonde, St-François; Claude Charrois, St-Adalbert; Jacques Béchar, St-Pascal.

Vous êtes bienvenus.
La Direction.

Activités au Clan des Amis

Mercredi dernier avaient eu lieu, au Clan des Amis, les élections du Comité.

Ont été élus:

Président: Jean-Yves Fortin; Vice-présidente: Renelle Nicole; Secrétaire: Henriette Têtu; Trésorier: Gaston Nicole. Les directeurs sont: Léopold Morin, France Nicole, Ginette Emond, J.-P. Robin, Pierrette Blouin.

Cette semaine, jeudi, le 4 juillet 1963, une autre soirée dansante aura lieu au Clan avec l'orchestre "Les Vagabonds". Tous les jeunes sont invités à venir en grand nombre et le prix est de .50 pour les membres et .75 pour les autres.

Vous êtes bienvenus.

La Direction.

DEMANDES URGENTES

Avons acheteurs pour propriétés de \$2,000 à \$6,000

Prêt en 1ère et 2ième Hypothèque.

Les Immeubles Montmagny Enr.

Rue du Quai Montmagny Tél.: 248-2652
Québec Tél.: MA 3-4331

BOUCHERIE — EPICERIE

MARTIN BELANGER

Rue St-Ignace Tél.: 248-2842

à 300 pieds du Rond-Point

ouverte tous les soirs jusqu'à 9 h. et le vendredi à 10 h.

Stationnement pour 50 automobiles

Unité Sanitaire

de Montmagny

LUNDI 8 juillet

Lac Frontière

1½ hre: Immunisation et vaccination à l'école de la Puce vers Daaquam.
2 hrs: Clinique de bébés au village.

MARDI 9 juillet

Clinique de BCG à l'hôpital. St-Just

1½ hre: Clinique de bébés au village.

MERCREDI 10 juillet

Berthier

1½ hre: Clinique de bébés au village.

JEUDI 11 juillet

Ecole St-Thomas

10 hrs. Clinique de bébés. Ecoles Riv du Sud, Rocher de la Chapelle et Normandie Immunisation et vaccination.

Unité Sanitaire

2 à 4 hrs: Clinique de bébés.

VENDREDI 12 juillet

St-Pierre

A.M.: Immunisation et vaccination dans les écoles.
1½ hre: Clinique de bébés au village.

Le plein emploi, l'affaire de tous

Les offres d'emploi énumérées ci-après sont disponibles dans les localités qui font partie du territoire du bureau local de Montmagny.

ON DEMANDE

Un agent de collection, âgé de 21 à 27 ans, grandeur: 5'8" et plus, belle personnalité, possédant au moins une 11ième année avec connaissance de l'anglais.

Une cuisinière d'hôtel expérimentée au salaire de \$55. par semaine.

Des serveuses de table d'expérience pour restaurants de Montmagny, et des environs.

Un veuf, père de quatre jeunes enfants, est présentement à la recherche d'une personne sérieuse pour prendre charge de la maison; salaire à discuter.

Toutes les personnes intéressées à ces offres d'emploi sont priées de communiquer avec notre bureau aussitôt que possible.

AVIS AUX EMPLOYEURS

Nous avons dans nos fiches un bon nombre de jeunes garçons et de jeunes filles ayant terminé leur cours commercial et qui sont à la recherche d'un emploi.

Beaucoup d'étudiants, garçons et filles, viennent s'enregistrer pour un emploi de vacances.

Si vous êtes intéressés à obtenir leurs services, nous vous invitons à communiquer avec nous.

Pour vos placements d'argent

En actions - obligations ou fonds mutuels

Consultez sans obligation de votre part notre représentant autorisé

Jacques Gaudreau

18, rue Collin — Tél.: 248-2700 — Montmagny, P.Q.

L. G. Beaubien & Cie Ltée

70, rue St-Pierre

Québec

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

A L'ISLETVILLE ET A MONTMAGNY

JOS. PROULX

PLANCHES MURALES — CONTRE-PLAQUE — BRIQUES
BLOCS DE CIMENT — LAINE MINERALE — CIMENT
CHEMINEES FIRE CHIEF — PEINTURE GLIDDEN, etc.

JOS. PROULX

Montmagny — 4 rue du Peuple — L'Isletville
Tél.: 248-1722 Champlain 7-5262

Spécialités:

Steak
Spaghetti
Hot Chicken
Club Sandwich

RESTAURANT

Bel Air

Benoit Morin, Prop.
"L'endroit pour bien manger"
Repas à toutes heures

Tél.: 248-1850 Route Trans-Canada, Montmagny

ASSURANCES GENERALES

FEU — VOL — AUTOMOBILES

Royal Insurance Co. — Liverpool, London & Globe Insurance Co.
Hudson Bay Insurance Co. — Globe Indemnity Insurance Co.

Roger Fréchette

Royal Globe Insurance Co.
2, rue de la Fabrique Montmagny Tél.: 248-9074

21 moniteurs travailleront au Terrain de Jeux

Pour opérer le terrain de jeux, cette année, le Comité d'Administration du terrain de jeux de Montmagny, présidé par M. Wellie Marchand, a retenu les services de 21 moniteurs et monitrices pour prendre soin des enfants qui fréquenteront les terrains de jeux. Il s'agit d'un personnel expérimenté, qui a été formé aux cours spéciaux pour moniteurs et monitrices de terrain de jeux, qui se dispensent chaque année par la fédération des loisirs.

La répartition des moniteurs se fait comme suit: tout d'abord en charge du terrain de jeux, l'administration a placé M. Claude Croteau, instructeur de culture physique à l'École Ls-Jacques Casault. Sur chaque terrain, quatre moniteurs auront la garde de vos enfants:

A l'école St-Thomas

En charge: M. Laurent Lebel. Moniteurs de camp: M. Pierre Corriveau, Mlle Michèle Ringuet et Mlle Suzanne Caron.

A l'école St-Nicolas

En charge: M. Bertrand Dion. Moniteurs de camp: Gilbert

Fournier, Elizabeth Laberge, Michèle Gaumont.

A l'école St-Pie X

En charge: Jacques Aubé et Thérèse Poitras. Moniteurs de camp: Louise Corriveau, Roland Mathurin.

A l'école Beaubien

En charge: Mlle Josette Caron. Moniteurs de camp: Denis Boulet, Pauline Montminy.

A la piscine

En charge: Léonce Roy; assistant: Raynald Caron. Moniteurs: Pierre Laliberté, Claude Marchand, Benoit Fradette, C. Marchand, Michel Trudel.

Pour vous faire mieux connaître les moniteurs, disons que sur ce nombre, 3 sont professeurs; 4, étudiants à l'université; 3, étudiantes à l'école normale; 6, étudiants au cours classique; un, finissant au cours classique et 4, finissants au cours secondaire. De plus, à la piscine, tous les moniteurs sont pourvus d'un grade senior de la Croix Rouge, en plus de l'instructeur, qui détient son diplôme d'instructeur de natation de la Croix Rouge.

Plus de 525 jeunes s'inscrivent au Terrain de Jeux

Lors de la journée d'ouverture du terrain de jeux, mercredi le 3 juillet, près de 525 jeunes, répartis entre les divers terrains de jeux de la ville sont venus s'inscrire comme membres assidus des terrains de jeux pour cet été. A ce nombre, il faut ajouter ceux qui n'ont pas pu venir s'inscrire ce jour-là et ceux qui sont présentement à l'extérieur de Montmagny. Ces jeunes sont

répartis à peu près également entre les quatre terrains de jeux de la ville, soit celui de l'École Beaubien, celui de l'École St-Thomas, celui de l'École St-Nicolas et celui de l'École St-Pie X.

Le Journal
est aujourd'hui
l'une des plus
grandes forces
sociales du monde.



FIER PAPA?

La Sun Life offre plusieurs plans modernes qui intéressent particulièrement le nouveau papa. Que vous ayez besoin d'assurance sur votre propre vie, d'un revenu familial advenant votre décès ou de fonds pour garantir l'instruction du nouveau-né, vous constaterez que la Sun Life a la réponse à votre problème. Communiquez avec moi sans délai.

René Adam

L'Islet P.Q.
Tél.: 247-5124

SUN LIFE DU CANADA
COMPAGNIE
D'ASSURANCE-VIE

Spécialiste

Bureau à Montmagny:
le samedi
à l'Hôpital

Dr Paul Bigué

Ex-élève des hôpitaux
de Montréal et New-York

SPECIALITE:

Maladies des Yeux, Oreilles,
Nez, Gorge.

449, 3e Avenue — Québec

Dr Laurent Lizotte, M. D.

Médecine générale et obstétrique
Au service de sa clientèle comme par le passé,
jour et nuit
Tél.: 248-1455
4, Rue de la Gare, MONTMAGNY.

SERVICE GRATUIT

du posage de prélatrs, tapis ou tuiles achetés de

Bertrand Blanchard

19, rue St-Jacques — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant.
Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 248-1555

Case Postale: 11 — 98 rue St-Je an-Baptiste — Téléphone: 248-3400

PROUVEZ LE MIEUX est le synonyme de

LEMIEUX ET PROULX ENR.

GROS ET DETAIL

Bois - matériaux de construction en général
Quincaillerie — Ferronnerie — Plomberie — Peinture — Tapisserie
Vaisselle — Vitres — Cadeaux

Entreposage de fourrure

Réparation — Lustrage — Nettoyage par procédé "Hollender".

IMPRIMERIE

Bernier

LIBRAIRIE

& FILS ENR.

IMPRIMÉS DE LUXE ET COMMERCIAL
FAIRE-PARTS — CARTES DE SOUHAITS
CHÈQUES — ENVELOPPES — LETTRES
FACTURE — ÉTATS DE COMPTES
CALENDRIERS — ARTICLES DE RÉCLAME

ÉQUIPEMENT DE BUREAU ET ACCESSOIRES
LIVRES DE COMPTABILITÉ — PAPETERIES
CLASSERS — MACHINES À ADDITIONNER
CLAVIGRAPHES — CAISSES ENREGISTRÉES
COFFRES-FORTS — LOCATION, SERVICE, RÉPARATION

IMPRIMERIE
TEL.: 248-1105
Rés.: 248-2311

CASIER 327
MONTMAGNY

LIBRAIRIE
TEL.: 248-1105
Rés.: 248-2652



VOTRE PAPETERIE commence à s'épuiser?

- ★ IL VOUS FAUT DES CIRCULAIRES ?
- ★ Vous avez un travail d'impression pour lequel vous cherchez des idées nouvelles ?

EXIGEZ LE TRAVAIL

RAPIDE,

NOUVEAU,

A BAS PRIX,

OFFSET

OFFSET

L'Imprimerie "LE PEUPLE"

6, rue du Peuple
MONTMAGNY

C.P.: 128



Venez au plus tôt ou

TEL.: A 248-0533

**** et l'on passera vous voir

Palmarès 1962-63 à l'école de Métiers de Mont'y

Suite de la semaine dernière

3 prix de \$5.00 pour dévouement particulier à l'association des élèves.

Décernés à: MM. Maurice Lévesque, 2e spécialisation. Jacques Ouellet, 1e spécialisation. Jean-Claude Ouellet, 1e spécialisation.

2 prix de \$5.00 pour tenue et bon langage.

Mérites par: MM. Roger Kirouac, préparatoire. Donald Caron, 1ère métiers.

Prix de \$5.00 pour progrès et amélioration marqués dans la pratique oratoire.

Décerné à: M. André Rousseau 1ère spécialisation.

2 prix de \$5.00 pour progrès, amélioration, succès et rendement scolaire.

Mérites par: MM. André Richard, élève du cours technique. Gilles Hudon, élève du cours de métiers.

Prix de \$5.00 offert par l'association des élèves à l'étudiant du cours de métiers qui a conservé la plus haute moyenne de l'année.

Décerné à: M. Jean Cadrin, 2e métiers (86.5%).

PRIX DE LECTURE:

Prix de \$5.00 accordé à l'élève qui a le plus fréquenté la bibliothèque au cours de l'année.

Décerné à: M. Paul-Aimé Morneau, 2e métiers.

5 prix de \$5.00 pour dévouement, progrès et services rendus aux ateliers.

MM. Paul Bélanger, 2e Spéc., atelier d'électricité. Fernand Coriveau, 2e Mét. atelier d'aj.-mécanique. Martin Gaudreau, 2e Mét. atelier de menuiserie. Georges Masson, 2e Spéc. atelier de soudure. Jean Cadrin, 2e Mét. atelier d'automobile.

Prix de dévouement au comité d'action catholique, chapelet de grande valeur, offert par M. l'abbé Gérard Labbé, aumônier.

Décerné à: M. Germain Nicole, 2e spécialisation.

Prix de \$3.00 offert par M. Louis Albert, professeur à un élève de 1ère année métiers, qui a manifesté un dévouement particulier à l'atelier de menuiserie.

Mérite par: M. Gilles Gaudreau 1e métiers.

ELEVES DE 1ère SPECIALISATION
qui seront promus en 2ème spécialisation. MM.: Jacques Ouellet, André Rousseau, Yves Bolduc, Laurent Cloutier, Marcel Lamarre, Fernand Gamache, Armand Buteau, André Richard, Paul-René Tremblay, Normand Chabot, Yvon Fournier, Pierre Martin, Jean-Claude Ouellet.

ELEVES DE PREPARATOIRE
qui seront promus en 1ère spécialisation. MM.: Raymond Gourgues, Jean-Marc Marquis, Noël Martineau, Claude Després, Martin Gaudreau, Gilles Belley, Michel Létourneau, Raynald Morin, Raymond Mercier, Léo-Guy Pelletier, Jean Laberge, Michel Fiset, Jean-Luc Fournier, Raynald Lizotte, Raymond Daigle, Serge Chouinard, Jean-Marc Cloutier.

ELEVES DE 1ère METIERS
qui seront promus en 2e métiers.

Section—A

MM.: Jean-Claude Duchesneau, Jules Beaudoin, Roger Giasson, Adrien Ouellet, Yvon Gamache, Claude Gagné, André Caron, Rosaire Asselin, Ghislain Duval, Robert Deladurantaye, Rosaire Chouinard, André Coulombe, J.-Guy Boutin, Jacques Gamache, Jacques Gagné, Jean-Guy Caron, Conrad Caouette, J.-Claude Garant, André Chabot, Gaétan Gendron, Bernard Bonneau, Gilles Corneau.

Section—B

MM. Jean Morin, Lionel, Morin, Clément Rivard, Jean-Guy Langevin, Richard Pelletier, Lionel Laflamme, Arsène Mercier, Raymond Messervier, Claude Laberge, Denis Lamontagne, Jean-C. Lévesque, René Morneau, Denis Ouellet, Gérard Michaud, Raynald Normand, André Hudon, Rosaire Picard, Richard Paquet, Claude Prévost, Gilles Landry, René Lavoie, Denis Martineau.

Section—C

MM. Laurent Proulx, André Pelletier, Robert Bélanger, Richard Gagnon, Gilles Hudon.

Honneur à des citoyens de La Pocatière

La Pocatière (D.N.C.)

La Fédération de Québec des Unions Régionales des Caisses Populaires Desjardins vient de remettre des témoignages d'appréciation à quelques membres fondateurs et administrateurs de la Caisse Populaire de Ste-Anne à l'occasion du jubilé d'or de cette coopérative d'épargne et de crédit.

M. le sénateur Cyrille Vaillancourt, gérant de la Fédération des Caisses Populaires, qui avait l'honneur de remettre des distinctions a rendu hommage à ces administrateurs pour leurs bons et loyaux services. "Il faut profiter de ce jubilé d'or, dit-il, pour rendre hommage au dévouement de ceux qui ont travaillé à implanter dans votre paroisse cet organisme d'entraide économique. Il faut exprimer notre gratitude envers ces pionniers et aussi envers ceux qui ont eu le courage de le maintenir. Leur dévouement servira d'exemple à la génération actuelle".

L'hon. Cyrille Vaillancourt a décerné des diplômes de grand mérite à M. le Notaire L. A. Dupuis qui fut membre fondateur de la Caisse Populaire de Ste-Anne et qui agit durant 14 ans comme secrétaire-gérant; à MM. Pantaléon Ouellet, Arthur Dionne et Alfred Pelletier, trois membres fondateurs de la Caisse et sociétaires depuis cinquante ans; à M. Charles Gagné, agronome, qui fut au service de la Caisse comme président et gérant durant 36 ans; à M. Joseph Gagnon pour les trente-six années qu'il s'est dévoué comme membre de la Commission de Crédit.

Mlle Marguerite Lévesque a reçu également un certificat de grand mérite pour son dévouement comme assistante-gérante et gérante durant 18 ans. Entrée

LE JOURNAL EST AUJOURD'HUI L'UNE DES PLUS GRANDES FORCES SOCIALES DU MONDE.

Me Guy BERTRAND
B.A., LL. L.
Avocat-Procureur

Edifice Banque Provinciale
Montmagny, P.Q.

Tél.: 1622 — C.P. 1261
Rés.: Manoir des Erables

à temps partiel comme gérante de la Caisse en 1934, Mlle Lévesque trouva un actif de \$6,000.00 environ. En 1938, cet actif était de \$27,285.00; en 1942, de \$50,000.00 et en 1952, lors de son départ l'actif était de \$428,383.73.

MM. Félix Bélanger a consacré 17 ans à la Caisse comme vice-président et président; M. Auguste Scott, 12 ans comme président. Tous deux reçurent des certificats de grand mérite pour leurs bons et loyaux services.

La Caisse Populaire de Ste-Anne n'a pas toujours été la millionnaire que nous connaissons aujourd'hui. Son actif n'atteignit le chiffre de \$50,000.00 qu'en 1942 soit après 29 ans d'existence. Mais par la suite la montée fut prodigieuse. En 1952, ce fut le demi-million; en 1962, le million était dépassé et en 1963 c'est le million et demi qui s'inscrit dans les livres. La Caisse comptait 159 sociétaires à sa fondation; aujourd'hui, après 50 ans, elle en compte 2105. C'est prometteur pour l'avenir!

Terrains de Jeux de Montmagny

Horaires des activités spéciales

JUILLET

- 8 : La poule aux oeufs d'or.
- 9 : La mise en nomination pour les élections.
- 11 : Les élections — Journée des autorités civiles.
- 12 : Journée des parents.
- 15 : Concours de chapeaux.
- 16 : Grande excursion (terrains fermés)
- 17 : Concours de natation.
- 19 : Concours d'animaux.
- 23 : Concours de gymnastique
- 25 : Marché aux puces.
- 26 : Parade des terrains de jeux.
- 29 : Poule aux oeufs d'or.
- 30 : Concours amateur.

AOÛT

- 1 : Journée du Richelieu.
- 2 : Début des olympiades: éliminations.
- 5 : Course de bicyclette.
- 6 : Olympiades.
- 7 : Olympiades et journée des Parents.
- 9 : Concours de photos.
- 12 : Journée des autorités religieuses et exposition des travaux.
- 10 : Récompense pour moniteurs et stagiaires.
- 14 : Fête champêtre — Attribution des honneurs.
- 15 : Messe de l'Assomption, clôture des Terrains de Jeux.

UNE JOURNEE DE TERRAIN DE JEUX

- 9.00 hres Arrivée des responsables
Distribution des charges
Explications pour la journée
Départ pour les terrains respectifs.
- 9.30 hres Ouverture des terrains
Rassemblement.
Prière
Exposé de la journée.
Présence
Mise en train.
Chants.
- 10.00 hres Activités.
Cours de natation, garçons.
Jeux dirigés
Techniques sportive et gym. pour filles.
Bricolage.
Cinéma.
Pique-nique.
- 10.45 hres Cours de natation, filles.
- 11.15 hres Départ.
Prière — Remise du matériel.
- 1.15 hres Départ des parcs vers le central avec les brigadiers ou moniteurs.
- 1.30 hres Rassemblement activités spéciales.
- 2.00 hres Bain. Activités de ligue, présences, balle-molle, hockey intérieur, piste, pelouse, gymnastique.
- 4.00 hres Rassemblement général.
Réunion des moniteurs et monitrices.

Le PALMARES de CKBM

SUCCEs

FRANCAIS - CANADIENS

- 1-Une glace au soleil
Consuelin de Pablo
- 2-Un soir d'été
Jean-Pierre Cardo
- 4-Toutes les Etoiles
Connie Francis
- 5-Loop de Loop
Donald Lautrec
- 5-C'est le temps des vacances
Pierre Lalonde
- 6-Salvame Dios
Guylaine Guy
- 7-Donne moi ma chance
Richard Anthony
- 8-Je me sens bien
Petula Clark
- 9-L'école est finie
Tonia
- 10-Bobby
Ginette Reno

PREDICTION

"IL N'Y A RIEN A FAIRE"
Margot Lefèvre

SUCCEs AMERICAINS

- 1-I Love You Because
Al Martino
- 2-18 Yellow Roses
Bobby Darin
- 3-3-If my Pillow ould Talk

7-Sukiyaki

Kyu Sakamoto

8-It's my Party

Leslie Gore

9-Wildwood Days

Bobby Rydell

10-String Along

Rickey Nelson

PREDICTION

"DEVIL IN DISGUISE"

Elvis Presley

A

CKBM

DU LUNDI AU VENDREDI

12.15 p.m.

RADIO-JOURNAL DOW

Une présentation de la

Brasserie Dow Ltée

Dr. JEAN POITRAS
CHIRURGIEN-DENTISTE

Edifice Collin — Tél.: 248-1584
9, rue St-Jean-Baptiste, Mont'y
Montmagny TEL.: 248-1584

Annonces classifiées

A LOUER

Outils électriques de marque "Stanly", reconnue de la plus haute qualité; pour bois et fer, ainsi qu'outils manuels de toutes sortes et accessoires d'utilité. Les Appareils Domestiques Enr. 127, St-Jean-Baptiste, Montmagny - Tél.: 248-1424

A VENDRE

Portes pliantes brunes, beiges grises, blanches, 32 pouces, 38 pouces, 48 pouces, à partir de \$12.95. Aussi tringles à rideaux de 13 po. à 222 po. Appareils Domestiques Enr. 127, rue St-Jean-Baptiste Tél.: 248-1424 - Montmagny J.N.O.

ENDETTÉ ?

Un peu plus d'argent fait toute la différence. Un travail à temps plein ou partiel rapporte des revenus supplémentaires. Ecrivez à C.P. 432, Montmagny ou téléphonez à 248-1465.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA



Léonce Ruel

La Banque Provinciale du Canada annonce la nomination de M. Léonce Ruel comme gérant de sa succursale de Montmagny. M. Ruel, qui est à l'emploi de notre institution depuis nombre d'années, a acquis une précieuse expérience bancaire qu'il est heureux de mettre à la disposition des clients et amis de la Banque. M. Ruel fait partie du Club Richelieu, de la Chambre de Commerce et des Chevaliers de Colomb.

MIDGET AU CHOCOLAT



UNE RECETTE EXCLUSIVE
LES MEILLEURS INGREDIENTS
UNE FOURNEE D'EXPERTS

VOILA POURQUOI
LES BISCUITS
MIDGET AU CHOCOLAT
sont délicieux.



BIEN MEILLEUR

**BISCUITS
MONTMAGNY INC.**

Montmagny Québec

EN VENTE CHEZ VOTRE EPICIER

À VOTRE SANTÉ



Un monsieur nommé Casimir
Se vantait de très peu dormir
Il devint pâle puis maboule
Et à la fin perdit la boule!

Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social

A VENDRE

Réfrigérateur en bon ordre; prix raisonnable. - S'adresser à Mme Nadeau, Tél.: 472w1, Quai de Rivière-Ouelle.

28-6-63JNO

Docteur Fernand Lizotte, M.D

Ex-interne de l'hôpital Jeffery Hale

Heures de bureau:

Hôpital, de 9 heures à 12 a.m., tous les jours
Résidence, tous les jours sur demande.
Le soir sur demande également.

Dr Gustave Plante, M.D.,

4, rue de la Gare, Montmagny
Tél.: Bur.: 248-0254 Rés. d'été: 259-7881

Heures de bureau:

Tous les jours, de 2 à 5 h. p.m., sauf le samedi.
Le soir, de 7 à 9 h. p.m., les lundi, mercredi et vendredi.
Cas d'urgence: en tout temps.

107, 5ième Avenue
LA POCATIERE

TEL.: 148

MARCEL P. DUPUIS INGENIEUR-CONSEIL

Charpentiers: Bois - Acier - Béton
Travaux Municipaux - Rapport - Estimé
1057 Ave. des Erables
QUEBEC 6
TEL.: 523-5023

YVES PARE

Architecte

D.E.A.M. - M.A.A.P.Q.
- M.I.R.A.C. -

Edifice Blanchet - Montmagny
36, Du Dépôt - Tél.: 248-3610

Marcel Ruelland

DIRECTEUR DE
FUNERAILLES

Ambulance et corbillard
CADILLAC

SERVICE JOUR ET NUIT

Tél: 248-1363, De la Fabrique

Installations et réparations
électriques
Travail de tous genres
en électricité

ROGER PROULX ENT.-ELECTRICIEN

87, rue Ste-Brigitte-Nord
Tél.: 248-0970 Montmagny

Encouragez

nos

annonceurs

Laurent Normand

Directeur de Funérailles

SERVICE JOUR ET NUIT
d'ambulance et corbillard
Cadillac.

26, St-Louis - Tél.: 248-0545
MONTMAGNY

Viateur CARON, Enr.

- Pièces et accessoires d'automobiles.
- Distributeur Good Year.

500, Trans-Canada,
Téléphone: 248-2619
Montmagny

Cartes d'Affaires

"Bou langer, Fortier, Rondeau & Cie, C.A."

Maurice Bou langer, B.A., C.A. Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
Réal-A. Rondeau, B.A., C.A. Paul R. Thivierge, C.A.
Raymond Kirouac, M.S.C., C.A. André Gagnon, M.S.C., C.A.
G. Beaulieu, B.A., M.S.C., C.A. Rolland Trudelle, M.S.C., C.A.
Guy Des Roches, M.S.C., C.A. Richard Newberry, B.A., C.A.
L.-P. Beausoleil B.A. M.S.C. C.A. J. Desmeules, B.A., M.S.C., C.A.
Lionel Daigle, B.A., C.A. Clément Gamache, M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: LA 5-4955
Case Postale 97, Haute-Ville

71, rue St-Pierre
QUEBEC 4.

"Caron, Corriveau, Renaud, & Cie, C.A."

B. Caron, B.A., M.S.C., C.A. L. Corriveau, M.S.C., R.I.A., C.A.
Gérard Lavoie, B.A., M.S.C., C.A. Guy Renaud, M.S.C., C.A.
B. Chénard, B.A., M.S.C., C.A. R. Gagnon, B.A., M.S.C., C.A.
R. Madore, B.A., M.S.C., C.A. Réal Bélanger, M.S.C., C.A.
Fernand Breton, M.S.C., C.A. R. Gilbert, M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: 248-1003 54, Rue St-Magloire
Montmagny, P.Q.

Bureau: Montmagny — Riv.-du-Loup — Mont-Joli — Matane

Jean-Paul CLOUTIER

B.A.
Licencié en
Sciences commerciales

Maurice CLOUTIER

B.A., LL.L.
Notaire

Gaston CLOUTIER

Courtier
d'Assurances

Maurice Cloutier, fils, Notaire

Saint-Paul de Montminy
Cité de Montmagny,

P. Qué.

ASSURANCES

"La Laurentienne"
Assurance sur la vie
Jean-Marie PROULX

Feu, Automobiles,
Responsabilités, Accident
HEBERT et PROULX

MONTMAGNY

TEL.: 1001

Mercier & Carrier

AVOCATS-PROCUREURS

63, de la Gare
Tél.: 248-0194
Montmagny

Me Jules PARE, C.R.

AVOCAT-PROCUREUR

Edifice Banque Provinciale
Rue St-Thomas,
MONTMAGNY, P.Q.

Tél.: 248-3954

Alex. Chouinard, C.R.

— Avocat —

60 rue St-Louis
Tél.: 248-2948
MONTMAGNY

Tél. Bur.: 248-1183
Rés.: 248-0147

Denis GOBEIL, LL. L.

AVOCAT

34, rue de la Gare
Montmagny

Denis PLANTE NOTAIRE

Cessionnaire du Greffe
Louis Pelletier

32, rue St-Thomas

Tél.: 248-3422, Montmagny
Rés. d'été: 259-7032

Gonzague BELANGER B. A. LL. L. NOTAIRE

Tél. bur.: 248-2592
Rés.: 248-1096

2 rue St-Jean-Baptiste
Montmagny

ROBERT DESPRES

INGENIEUR-CONSEIL

Bureau à Montmagny

Edifice Blanchet
38, rue du Dépôt

Tél.: 248-0622 - Rés. 248-0653

Laissez-passer canadiens-français

Montréal — Les industries et les commerces canadiens-français peuvent avec succès subvenir aux exigences ordinaires de l'homme d'affaires, dans l'aménagement de bureaux. C'est là l'objet d'un document que vient de publier le Conseil d'Expansion Economique Inc.

La brochure de 24 pages, intitulée "Laissez-passer canadiens-français", illustre comment le secrétariat du C.E.E. a été entièrement meublé, grâce à une démonstration conjointe d'un

groupe de fabricants et de détaillants d'ameublement de bureau, qui en ont fait en quelque sorte une salle d'exposition permanente.

Le C.E.E., un organisme d'éducation populaire présidé par le lt-col. Sarto Marchand, vient en effet d'aménager, à Montréal de nouveaux bureaux, répartis sur une superficie de 3.200 pds carrés. Une vingtaine d'entreprises canadiennes-françaises ont accepté de participer au projet.

M. Bernard Tessier, directeur général du Conseil, souligne, en éditorial, que le secrétariat est organisé de façon très fonctionnelle, qu'il donne une impression agréable aux collaborateurs du C.E.E. tout en reflétant le progrès authentique de cet organisme, et qu'enfin, il démontre la capacité d'un secteur particulier de notre économie à se suffire à lui-même.

"Dans tous les domaines de l'activité économique, il est im-

périeux que chacun de nous se rende compte de son propre intérêt à conserver, dans notre milieu, les argentés qu'il en retire. Arrêter cette hémorragie, c'est régler bon nombre de nos problèmes".

M. Tessier écrit que ce document tend à prouver que "dans le domaine spécifique de l'ameublement de bureau, les hommes d'affaires ont à leur service un éventail de fournisseurs capables de pourvoir adéquatement à leurs besoins.

"La fabrication de l'ameublement, des lustres et autres acces-

soires de bureau représente, pour nos travailleurs, des milliers d'heures de travail rémunéré. Pour les industries et les distributeurs, c'est un volume accru de ventes et un pas vers le progrès. L'orientation systématique de nos achats vers les nôtres stimule notre économie; tous en retirent, sous une forme ou sous une autre, des avantages personnels".

On peut se procurer gratuitement un exemplaire de cette publication en s'adressant au C.E.E., 8585, 8ième avenue, Montréal 38.

DECES

M. Gabriel LETELLIER

A Berthier-en-Bas, le 27 juin, à l'âge de 84 ans est décédé M. Gabriel Letellier.

Les funérailles ont eu lieu, lundi le 2 juillet, à 9 hres, à l'église paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la Maison Marcel Ruelland, 32, rue de la Fabrique, Montmagny.

A la famille en deuil, Le Peuple offre ses plus sincères condoléances.

M. Ernest C. DESPRES

A Québec, le 16 juin 1963, à l'âge de 89 ans et 4 mois, est décédé M. Ernest C. Després époux de feu Dame Alice Gaudreau.

Il laisse dans le deuil, son fils Paul de New York, ses filles: Mme Gustave Boulanger (Aline) de Montmagny, Mme Alfred Fréchette (Blanche) de Parent, Co. Laviolette, Mme Robert Fortin (Gilberte) de Montmagny, ses gendres: MM. Gustave Boulanger, Alfred Fréchette et Robert Fortin. Il laisse également plusieurs petits enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles ont eu lieu, mercredi le 19, à 10 hres, à l'église St-Mathieu de Montmagny et l'inhumation suivit au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée à la Maison Marcel Ruelland, 32 rue de la Fabrique, Montmagny.

A la famille en deuil, Le Peuple offre ses plus sincères condoléances.

M. Lucien GUIMONT

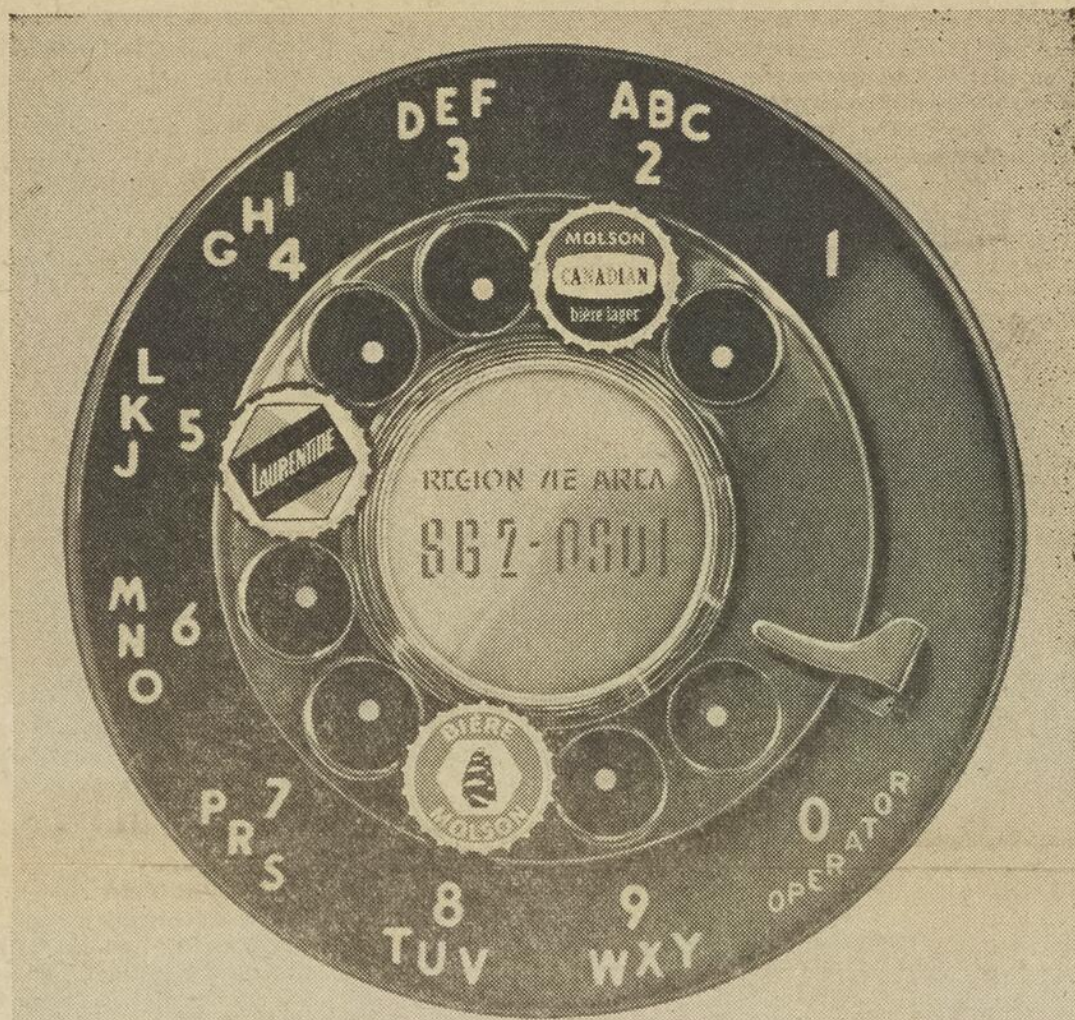
A Ste-Germaine, le 21 juin 1963, à l'âge de 44 ans est décédé, M. Lucien Guimont, fils de feu M. et Mme Emile Guimont de Montmagny.

Il laisse dans le deuil ses frères: Jules, Léo, Joseph de Montmagny et Rosaire de Ste-Germaine, ses soeurs: Mme Patrice Talbot (Annette) de Montmagny Mme Maurice Viger (Florence) de l'Abord-à-Plouffe, Mme Léopold Gagnon (Brigitte) de Ste-Dorothée; ses beaux-frères: M. Patrice Talbot de Montmagny, M. Maurice Viger de l'Abord-à-Plouffe, M. Léopold Gagnon de Ste-Dorothée, ses belles-soeurs: Mme Jules Guimont, Mme Léo Guimont, et Mme Rosaire Guimont, ses neveux: Georges-Henri, Paul-André, Jn-Claude, Bertrand, Roland, Marcel Guimont, Raymond et François Talbot, ses nièces: Thérèse, Angella, Annette, Noëlla, Rollande, Madeleine Guimont Anne et Hélène Talbot, Diane, Andrée et Carole Viger, Claude et Sylvie Gagnon, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines.

Les funérailles ont eu lieu mardi, le 25 juin, à 9 hres, à l'église St-Thomas de Montmagny.

La direction des funérailles a été confiée à la Maison Marcel Ruelland, 32, rue de la Fabrique, Montmagny.

A la famille en deuil, Le Peuple offre ses plus sincères condoléances.



Appelez donc!

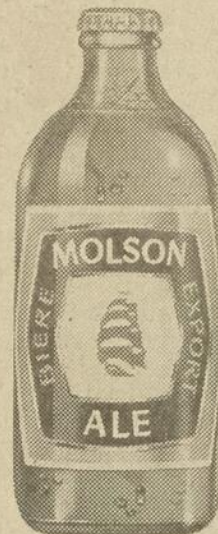
Appelez vite votre fournisseur habituel,
il se fera un plaisir de vous livrer
une caisse de votre bière Molson préférée!



LA BIÈRE LAGER
RAFRAICHISSANTE



LA SAVOUREUSE
BIÈRE DOUCE



LA BONNE BIÈRE
DE CHEZ NOUS

SEUL MOLSON SATISFAIT TOUS LES GOÛTS



Chaque année, depuis 1959, *Sérénade estivale* revient sur les ondes du réseau français de télévision de Radio-Canada. Cette année, *Sérénade estivale* est présentée le jeudi à 9 heures. JEAN DESLAURIERS dirigera l'orchestre. Parmi les invités de la saison, signalons Constance Lambert, Lucille Dansereau, Jean-Paul Jeannotte, Claire Gagnier et Teresa Stratas.

Brillante célébration du Tricentenaire Thivierge

Quinze cents personnes s'inscrivent au "livre d'or" à l'Hôtel-de-Ville de Québec — Quatre cents personnes prennent part au banquet de l'Île d'Orléans.

Les familles Thivierge célébrèrent avec brio le Tricentenaire d'arrivée de leur ancêtre Hippolyte Thivierge.

Les Fêtes débutèrent par l'inscription au "livre d'or" du Tricentenaire à l'Hôtel-de-Ville de Québec et à 5 hre p.m.; l'honorable Wilfrid Hamel, maire de Québec, reçut avec beaucoup d'affabilité une délégation de Thivierge à son cabinet privé et leur adressa des mots de bienvenue.

Le président-général du Tricentenaire Thivierge, l'abbé Napoléon Thivierge, curé, remercia avec sa bienveillance habituelle et souhaita la bienvenue à tous les Thivierge présents.

Plaque commémorative à l'Île d'Orléans

Le 30 juin 1963 fut "la grande journée" pour les familles Thivierge d'Amérique. Dès dix heures a.m., ce fut le dévoilement de la "plaque commémorative" élevée à Ste-Famille, I.O., sur la ferme de M. Gabriel Prémont, en hommages à nos ancêtres dont c'était autrefois la terre. On y lit: "Hommages à Hippolyte Thivierge et Renée Hervet qui vinrent les premiers s'établir au Canada, 1663-1669-1963", un don de M. l'abbé Napoléon Thivierge, curé de l'île Bizard. Ce dernier dévoila et bénit la "plaque commémorative" et adressa la parole aux Thivierge venus

nombreux à ce dévoilement. Puis le secrétaire-général, M. Ulric Thivierge-Casault fit l'historique de cet endroit qui fut concédé par Mgr de Laval à Hippolyte Thivierge le 26 février 1669 devant le notaire royal Paul Vachon.

Messe solennelle à l'église Ste-Famille

Tous prirent ensuite la direction de la vénérable petite église de Ste-Famille, I.O., mise bénévolement à la disposition du Comité national du Tricentenaire Thivierge par son obligeant curé, l'abbé Rosaire Veilleux. Dans le temps de la dire la vénérable église fut débordée de tous côtés et nombreux furent ceux qui entendirent la messe à l'extérieur. M. l'abbé Napoléon Thivierge, curé de l'île Bizard chanta la messe solennelle assisté de M. l'abbé Jean-Marie Thivierge, professeur au séminaire de Québec et l'abbé Gilles Thivierge, étudiant au grand séminaire des Trois-Rivières. Le Rév. Père Paul Thivierge o.m.i., nous fit un sermon fort éloquent sur ce que doit être une famille Thivierge à notre temps. Le chœur de chant et l'organiste de la paroisse firent les frais du chant et de la musique pendant que Mme Gustave Thivierge de Beauport, fit entendre un magnifique cantique au dernier évangile.

On se dirige à Montmagny

Comme le dîner était libre, chacun se dirigea où il voulait. L'après-midi était réservé aux Thivierge qui étaient restés fidèles au sol nourricier. En effet, quelques centaines d'auto aux annonces Thivierge et aux couleurs bleu et vert se dirigèrent vers Montmagny où les Thivierge conservent avec vénération et orgueil la terre de Nicolas Thivierge établit là vers 1720; six générations s'y sont succédées deux cents quarante-trois ans. Le tout commença par le dévoilement du monument élevé à Nicolas Thivierge qui fut dévoilé par les co-donateurs MM. Maurice Thivierge et Ulric Thivierge-Casault du Cap-de-la-Madeleine et la bénédiction par le Rév. Père Paul Thivierge, o.m.i., qui adressa la parole ainsi que MM. le maire de St-Thomas et de Montmagny.

Le monument de Montmagny

On lit sur le monument: "Hommages à Nicolas Thivierge et à ses successeurs; fidèles au sol 243 ans; 1720-1963. Donateurs: Maurice Thivierge et Ulric T. Casault".

Adressèrent aussi la parole: M. le Dr Marcel Thivierge de Chicoutimi et M. Ulric T. Casault du Cap de la Madeleine.

Après la visite de cette vénérable maison dont M. Maurice Thivierge est propriétaire et qui a près de deux cents ans, les Thivierge se dirigèrent de nouveau vers Québec et l'île d'Orléans où avait lieu le banquet du Tricentenaire, dans un lieu charmant et enchanteur sur les bords du St-Laurent.

Le banquet débuta par la bénédiction des tables par le président-général, M. le curé Thivierge, puis ce fut la présentation d'un bouquet de fleurs à Mme Ulric Thivierge de Québec, la mère merveilleuse de 17 enfants, par Mlle Céline Casault, la gentille et blonde fillette du promoteur de ces fêtes. Ce fut l'hommage de l'Association des Familles Thivierge à la plus méritante des mères Thivierge. Puis tous entonnèrent le chant no 3 du Tricentenaire.

Après le banquet ce fut toute une série d'allocutions et de chants par Mme Gustave Thivierge de Beauport et Mlle Majella Thivierge d'Alma, qui compose les paroles et la musique de ses chants. La parole fut donnée à nos visiteurs et M. Marcel Thivierge d'Eastview parla en anglais au nom de l'Ontario et des Etats-Unis. M. Gérard Thivierge de Sherbrooke prononça une courte allocution au nom de la Chaudière-Estrie. M. Ulric Thivierge-Casault, représentant de la Mauricie et promoteur de ces fêtes fit un petit discours annonçant les vœux et les projets que se proposent de réaliser le Comité national du Tricentenaire Thivierge et le Secrétariat des Familles Thivierge.

Une présence féminine était nécessaire dans une telle circonstance et c'est Mme Marcel Thivierge de Chicoutimi qui exposa avec clarté les vœux des femmes Thivierge. Le R.P. Paul Thivierge, o.m.i., repré-

Avis de Naissances

MONTMAGNY

Le 22 juin a été baptisée Marie, Jeannette, Sylvie, fille de M. et Mme Emile Beaudoin, née Thérèse Moreau. Parrain et marraine M. et Mme Rosaire Beaudoin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Odessa Beaudoin grand-mère de l'enfant.

Le 23 juin a été baptisé Joseph, Camille, Claude, fils de M. et Mme Jocelyn Coulombe, née Jeannette Gaudreau. Parrain et marraine M. et Mme Camille Gaudreau, grands-parents de l'enfant. Porteuse Mlle Rachel Gaudreau, tante de l'enfant.

Le 23 juin a été baptisée Marie, Simonne, Suzanne, fille de M. et Mme Paul-Emile Bouffard, née Michelle Fournier. Parrain et marraine, M. Roger Fournier, Mlle Simonne Fournier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mlle Cécile Fournier, tante de l'enfant.

Le 23 juin a été baptisée Marie, Cordolia, Sylvie, fille de M. et Mme Paul-Aimé Fournier, née Léa Nicole. Parrain et marraine M. et Mme Gustave Nicole, grand père et grand-mère de l'enfant. Porteuse Mme Jean-Guy Bernier tante de l'enfant.

ST-PIERRE

Le 23 juin a été baptisée Marie, Lynda, fille de M. et Mme Jean-Paul Messervier, née Eliane Laflamme. Parrain et marraine M. et Mme Maurice Pruneau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme William Laflamme. ST-JEAN PORT-JOLI

Le 26 juin est né Alain, fils de M. et Mme Yvon Bélanger. Parrain et marraine M. et Mme Th. Leclerc, de St-Pamphile, oncle et tante.

STE-PERPETUE

Le 26 juin est né Daniel, fils de M. et Mme Roméo Thibodeau. Parrain et marraine M. et Mme

sentant de la région de Québec et des communautés religieuses y alla de ses bons mots où se mêlaient des conseils précieux. M. Dr Marcel Thivierge de Chicoutimi, président-général adjoint et généalogiste fit une courte mais substantielle conférence sur la généalogie des familles Thivierge. Le président-général, M. l'abbé Napoléon Thivierge, curé de l'île Bizard résuma la série d'allocutions en lançant un vibrant appel à tout son auditoire en faveur du maintien des coutumes pieuses dans les familles, de la bonne entente et la fraternité entre toutes les familles Thivierge d'Amérique.

Puis ce fut la détente; les jeunes comme les moins jeunes se dégourdèrent les jambes en dansant au son de la musique. A minuit, tous se séparèrent.

Les défunts ne furent pas oubliés. Le premier juillet, une messe de requiem dite par le R. P. Paul Thivierge, o.m.i., eut lieu à l'église St-Sauveur à 8.30 h. a.m., pour tous les Thivierge décédés.

Les familles se dirent "au revoir" à l'an prochain à l'île Bizard.

M. Henri Lemay des Trois-Rivières remplissait le rôle de maître de cérémonies et il le fit avec brio et magistralement. Tous sont d'accord pour lui offrir, ainsi qu'à sa digne épouse, nos sincères remerciements et félicitations.

Odilon Guillemette, de Québec, oncle et tante.

Le 23 juin est né Stéphane, fils de M. et Mme Servé Robichaud. Parrain et marraine M. et Mme Léo Anctil, de St-Pamphile, oncle et tante.

ST-AUBERT

Le 25 juin est né Jean, Pierre, fils de M. et Mme Paul Robichaud. Parrain et marraine M. et Mme Paul Duval, cousins.

Le 21 juin est née Johanne, fille de M. et Mme Ovide St-Pierre. Parrain et marraine M. et Mme Josaphat Bélanger, oncle et tante de l'enfant.

ST-MARCEL

Le 23 juin est né Guy, fils de M. et Mme Jean-Marie Caron. Parrain et marraine M. et Mme Horace Leblanc, grands-parents, Porteuse Mlle Dorilda Dancause, tante de l'enfant.

L'ISLET

Le 18 juin est née Guylaine, fille de M. et Mme Léandre Fournier. Parrain et marraine M. et Mme Daniel Morin, de St-Marcel, beau-frère et soeur. Porteuse Mme Arthur Bourgault, tante de l'enfant.

DAAQUAM

Le 23 juin a été baptisée Marie, France, Louise, fille de M. et Mme Fernand Boulet, née Georgette Mercier. Parrain et marraine M. et Mme Gabriel Bilodeau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Numa Boulet, grand-mère de l'enfant.

ST-RAPHAEL

Le 25 juin a été baptisé Joseph, Louis, fils de M. et Mme Paul-Henri Lemelin, née Yvette Gagnon. Parrain et marraine M. et Mme Donald Gagnon, oncle et tante de l'enfant.

CAP ST-IGNACE

Le 23 juin a été baptisée Marie, Paule, Jeannette, Diane, fille de M. et Mme Raoul Pelletier née Jeannette Fortin. Parrain et marraine M. et Mme Paul-Emile Frégeault, cousin et cousine de l'enfant. Porteuse Marie-Berthe Frégeault, cousine de l'enfant.

VILLAGE DES AULNAIES

Le 28 juin est né Langis, fils de M. et Mme Jean-Marie Gamache. Parrain et marraine M. et Mme Alphonse Gamache, grands parents. Porteuse Mlle Lisette Gamache, tante.

Ca vous regarde !

par
Henri Béchar, S.J.
vice-postulateur national de la cause
de la vénérable Kateri Tekakwitha

Dans sa cabane au nouveau village, entre son instructrice, la vieille et austère Anastasie Tegonhatsiongo, et son amie, la vive et sympathique Marie-Thérèse Tegaiguanta, priait-elle beaucoup, cette jeune Iroquoise volontairement exilée de sa terre natale?

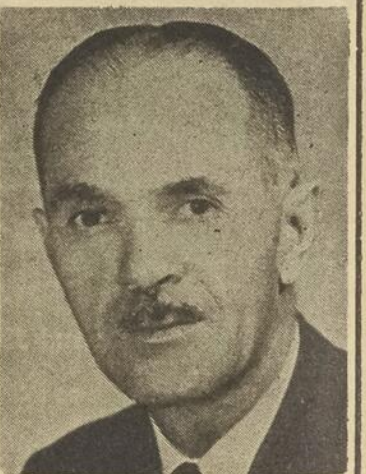
Tout d'abord une observation. C'est archi-faux qu'il soit nécessaire de toujours prier, *semper orare*, comme on l'a trop souvent répété. C'est même impossible. Relisez le début du chapitre XVIII de saint Luc. Le Christ s'adresse à ses disciples: "Il leur dit une parabole sur ce qu'il leur fallait toujours prier sans se décourager jamais". C'est simplement une invitation à prier instamment et non pas à prier tout le temps.

Dans une lettre à saint François de Borgia, saint Ignace de Loyola écrivait: "Il est d'une plus haute vertu de pouvoir jouir du Seigneur en diverses occupations et en tous lieux que dans la seule prière et dans son seul oratoire". Quand, à son tour, l'ancien duc de Gandie devint général des Jésuites, il manda, le 28 avril 1570, à un supérieur d'Espagne, le P. Santander: "Le désir qu'éprouve Votre Révérence d'être délivrée de cette charge ou de ce fardeau, vient de son désir de plus grand progrès et de recueillage. Mais, Père, si nous suivions ce principe nous devrions tous nous faire ermite". Ce qui revient à dire qu'il faut doser son oraison.

Kateri a réussi à trouver par elle-même, au fond de sa bourgade indienne, selon les grâces qui lui ont été départies, le juste milieu entre le donner trop ou le donner trop peu à la prière. "Sa dévotion, disait le P. Choleneq, était d'autant plus à estimer qu'elle n'était pas de ces dévotions oisives ou il n'y a d'ordinaire que de l'amour-propre; et Kateri n'était pas de ces dévotes entêtées qui sont à l'église lorsqu'il faut être dans le ménage. En s'attachant à Dieu, elle s'attacha au travail comme à un moyen très propre pour demeurer unie avec lui et pour conserver le long du jour les bons sentiments qu'elle avait conçus le matin au pied des autels". Pas trop mauvais, comme exemple, n'est-ce pas?

Renseignez-vous sur la vénérable Kateri Tekakwitha qui s'est sanctifiée en terre canadienne. Ecrivez au Centre Kateri, Casier postal 70, à Caughnawaga, Québec, pour plus de détails à son sujet.

JE SUIS UN DE VOS VOISINS



L'assurance-vie est ma profession

Puis-je vous être utile?

LS-P. Fortin

C.P. 1033 Tél.: 248-2960
Montmagny
SUN LIFE DU CANADA

LE PEUPLE

Vendredi le 5 juillet 1963

LE PEUPLE

9

Nous avons entendu dire

• Que le projet de la Ville d'ériger des murs de soutènement le long des rivières Du Sud et Du Bras St-Nicolas nous laissait entrevoir que se réalisera peut-être un jour ce rêve de toute notre population: l'éclusement de ces rivières qui se rejoignent au centre de notre ville et que bien des municipalités nous envient.

• Que bien des ménagères se forcent les méninges à calculer s'il est rentable de faire des confitures domestiques... avec le prix actuel du sucre! Prix pour prix, cependant, et avec les belles fraises rouges qu'on offre présentement, les confitures de maison seront toujours préférées aux pots de "jam" commerciaux.

• Que piteux ou réjouis, nos écoliers doivent bien annoncer à leurs parents les résultats d'examens. Dans l'ensemble, on nous informe que les résultats de Montmagny dépasseraient la moyenne de la province. Nous croyons pouvoir les publier dans notre édition de la semaine prochaine.

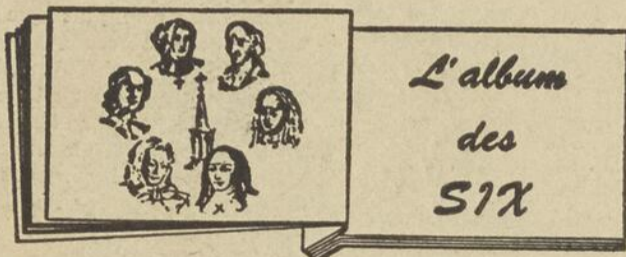
• Que c'est ce soir, de 8 à 9 h., que les gros mangeurs de "beans" s'affronteront au "Mange-o-Thon" du Restaurant Bocage des Erables, rue St-Jean-Baptiste.

• Que les amateurs d'émotions violentes au volant pourront s'en donner à cœur-joie, en s'inscrivant à la course "Démolition", qui aura lieu, dimanche, le 14 juillet à la piste de Montmagny. Les autos sont fournies par le promoteur. Les conducteurs intéressés à démontrer leur habileté peuvent participer à cette course en téléphonant au no. 248-1969.

• Que dans une "pêche" de St-Vallier, des jeunes ont attrapé un esturgeon de près de deux cent livres. Ceux qui l'exploit émerveilleraient pourront consulter M. Omer Fournier de Montmagny qui leur parlera de prises approchant les six cents livres dans la région.

• Qu'après quelques saisons aussi mouvementées qu'enthousiastes la vogue de la pétanque s'était dissipée aussi rapidement qu'elle avait surgi. Le "cochonnet" ressortira-t-il des oubliettes? Les uns disent l'année prochaine.

• Que toujours dans le domaine de la pêche, il paraîtrait que le "Bar" est arrivé. Quant à moi, je n'en ai pas encore vus... et bien d'autres pêcheurs n'en ont pas encore sortis.



L'album
des
SIX

QUE POUVONS-NOUS AJOUTER À LEUR BONHEUR CÉLESTE ?

Nous ne pouvons rien faire pour eux, à l'heure actuelle, mais eux par contre peuvent faire beaucoup pour nous tout le long de notre vie. Ils le peuvent par leur exemple entraînant et grâce à la puissance spéciale de leur intercession.

L'admirable exemple de nos Fondateurs peut nous aider en nous guidant dans notre acheminement vers le ciel. Ainsi, grâce à eux, le passé nous sert dans le présent à préparer l'avenir.

C'est surtout par leur puissance d'intercession que nos Fondateurs peuvent nous secourir dans nos difficultés personnelles et pour les intérêts vitaux de notre nation. Adressons-leur nos demandes. Bénéficiaires de leurs dons, nous n'avons pas de meilleurs guides ni de meilleurs protecteurs.

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada
25 ouest, rue Jarry, Montréal 11



Mercredi après-midi, à l'occasion de l'ouverture officielle du Terrain de Jeux, M. l'abbé Gaétan Guimont, bénissait la piscine, qu'entouraient les enfants anxieux de s'y ébattre à leur aise. M. l'abbé Guimont était accompagné de M. Gérard Thibault, maire de la Municipalité St-Thomas, de M. Louis-O. Roy, maire de la ville, de Mme Gabrielle-R. Denault, échevin, de M. Réal Montminy et du lieutenant Wellie Marchand, directeurs de l'administration du Terrain, ainsi que de M. Léonce Roy, professeur de natation et de ses collaborateurs à la piscine.

Assemblée du Conseil de Ville

Le conseil de la ville de Montmagny a tenu son assemblée mensuelle, mardi le 2 juillet au lieu du lundi, fête de la Confédération. La séance a été présidée par M. le Maire Louis-O. Roy et tous les échevins étaient présents.

OUVERTURE de SOUMISSIONS POUR \$300,000. D'OBLIGATIONS

Le greffier, M. J. René Côté, a été autorisé à ouvrir les soumissions pour l'achat de \$300,000.00 d'obligations ayant trait au prêt de la Ville de Montmagny à la Cie Duplan, à même le Fonds Industriel. Sept soumissions ont été reçues et le Conseil a remis sa décision à une assemblée ultérieure pour étudier de façon plus approfondie le coût exact des diverses soumissions transmises.

Apprenant avec regret le récent décès de M. Charles-Auguste Paré, père de M. Yves Paré, architecte de Montmagny, le Conseil a adopté une résolution de sincères condoléances à l'endroit de cette famille durement éprouvée.

Le Conseil a pris connaissance d'une lettre du département de la Restauration Forestière, Ministère des Terres et Forêts concernant une demande de la Ville pour obtenir des arbres d'ornementation.

PAS D'ARBRES POUR CETTE ANNEE

Le département regrette de ne pouvoir accommoder la Ville pour

cette année. Devant ce fait, les autorités municipales ont demandé au département d'inscrire le nom de la ville de Montmagny dans les dossiers de 1964-65 afin de profiter au temps convenu des avantages de cette plantation.

COLLABORATION ENTIERE AU TOUR CYCLISTE DU ST-LAURENT

Une résolution a été adressée à l'organisme directeur du "Tour du Saint-Laurent Cycliste", d'avoir bien voulu honorer notre ville en la choisissant comme ville-étape et point de départ de la grande course cycliste, qui débutera le 4 août prochain.

Les autorités municipales y assurent les organisateurs de cette manifestation qu'ils peuvent être assurés de la collaboration et de la coopération la plus entière des autorités municipales, du département de la Police et de toute notre population de fa-

çon que le maximum de sécurité soit accordé à tous ceux qui participeront à cet événement publicitaire et sportif.

MURS DE SOUTAINEMENT LE LONG DES RIVIERES DU SUD ET DU BRAS

Le Conseil a autorisé M. Robert Després, ingénieur conseil, à faire les estimés nécessaires pour la construction de murs de soutènement le long des rivières du Sud et du Bras, jusqu'au pont de fer du Canadien National.

On a précisé à l'ingénieur de diviser ses estimés de façon à pouvoir déterminer le coût des travaux pour chacune des sections concernées.

A louer

Bureau à louer centre rue St-Jean-Baptiste ainsi qu'un garage chauffé. S'adresser: Tél. 248-1706. 5-7-3fs

Camps Liturgiques

Jeunes filles qui désirez vivre en profondeur votre vie chrétienne et mieux comprendre la Parole de Dieu, les amis de la Liturgie vous invitent à prendre part aux Camps Liturgiques qui se tiendront à Montmagny du 12 au 15 juillet et du 2 au 5 août. Le thème des Camps est toujours d'actualité "L'Eglise vivante". L'animateur de ces Camps est M. l'abbé Marcel Caron, pré-

tre très qualifié en la matière tant par ses études que par son expérience.

Mgr Charles-Henri Lévesque, chancelier du diocèse de Ste-Anne de la Pocatière, nous fera l'honneur de venir nous parler du Concile Oecuménique pour avoir assisté à la première session. Pour informations: Mlle Thérèse Gélinas, Les Militantes Mariales, C.P. 733 - Tél.: 248-0936.

Electrocuté à la suite d'un accident d'auto

A St-Pamphile, samedi soir, M. Claude Ancil, âgé de 26 ans, a été électrocuté, quand son auto s'est écrasée sur un poteau de l'Hydro-Québec. En tombant, les fils à haute

tension ont emprisonné la malheureuse victime dans sa voiture. M. Ancil succombait presque instantanément aux fortes charges électriques de la ligne.



Amusez-vous au soleil
GARE A L'ONDE!

Vient de paraître

TOUTES ISLES

par
Pierre Perrault



PIERRE Perrault se révèle, une fois de plus, dans **Toutes Isles**, un poète de la mer. Adaptée au vent du large cette prose rythmée en retient la vigueur, l'élan, l'alternance. Il faut lire le tout à voix haute et sans hâte pour en capter la signification profonde. "Car la mer nous contient, nous y avons été imaginé et conçu par les millénaires et nous y participons par le sel comme un poisson transportant ses océans, et nous sommes toujours prêt à tout échanger avec elle comme si la distance parcourue pouvait nous égaler à quelque chose..."

Qui n'a ressenti, vivant près d'elle et subjugué par elle, la véracité de cette évocation que le poète nous transmet comme un leitmotiv dans ce livre que **Fides** vient de publier, album très artistiquement présenté, avec hors-texte (magnifiques photographies en couleurs) et caractères typographiques adaptés au sujet.

Fortement impressionné par les récits de voyage de Jacques Cartier, Pierre Perrault y puise une inspiration féconde, celle qui donne parfois aux sagas leur extraordinaire envoûtement. Les hommes y ont peu de place: la nature tenant lieu de tout et prenant une dimension éternelle.

Un pays comme le nôtre n'est-il pas source inépuisable d'inspiration poétique? Pierre Perrault nous le laisse croire. Il le chante bien, nous le fait voir, nous le fait aimer davantage.

L'homme turbulent d'aujourd'hui lira avec profit **Toutes Isles**, ému par les accents du poète, son amour du silence et de la réflexion, sa vision inhabituelle de la nature canadienne, cette nature aux dimensions surhumaines.

Toutes Isles par Pierre Perrault, en vente à **Fides**, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal 1, Canada et dans toutes les librairies.

\$3.00

Le Syndicat...

(Suite de la page 1)

4 h. p.m.: Messe à l'Eglise St-Thomas. — Officiant: M. l'abbé Gérard Labbé, aumônier du syndicat local. — Sermon donné par M. l'abbé Philippe Laberge, aumônier du Conseil Central de Québec.

5 h. p.m.: Réception par la Ville de Montmagny au "Centre Civique" pour les invités d'honneur.

6.30 h. p.m.: Banquet au sou-bassement de l'église St-Thomas.

9.30 h. p.m.: Soirée récréative au Centre Sportif "Le Bûcheron".

Le président du syndicat, M. Marcellin Guillemette, et le vice-président, M. Lionel Clavet, ont retracé, au cours d'une conférence de presse sur les ondes de CKBM, où les interrogeait le représentant de notre journal, M. Réal Laberge, l'histoire de la formation et du développement de ce progressif syndicat, qui a grande-

ment contribué à l'amélioration des conditions de salaire et de travail des employés de cette industrie de première importance à Montmagny.

MM. Guillemette et Clavet ont rappelé que le syndicat a débuté par une assemblée de quelques ouvriers de bonne volonté, réunis le 15 juillet 1938, et qui s'étaient donnés le nom de Syndicat National de la Fonderie de Montmagny.

Devant l'évolution, un ajustement au nom fut fait le 12 avril 1947 et le Syndicat changea cette appellation pour le nom actuel: Syndicat des Travailleurs de la Fonderie de Montmagny.

Le Syndicat local est affilié à la C.S.N., autrefois CTCC, depuis le 8 août 1939; il s'affiliait, en mars 1939, au Conseil Central de Québec, et le 26 juillet 1950, à la Fédération de la Métallurgie.

Les deux représentants du syndicat se sont déclarés heureux de l'évolution actuelle de l'industrie dans laquelle ils travaillent. Ils ont souligné entre autres que l'effectif du personnel de Bélanger qui se situait au-dessous de 200, il y a à peine quelques mois, s'élevait présentement à près de 320, avec l'appart de la production des réfrigérateurs, démenagée de Granby à Montmagny.

Ils se déclarent également bien disposés à l'endroit de la nouvelle administration de la Compagnie, acquise depuis 2 ans par la Corporation d'Expansion Financière. Malgré les dérangements occasionnés par d'importantes améliorations dans la manufacture provoquant entre autres une période de chômage forcé dans quelques secteurs de l'industrie, les délégués du syndicat sont satisfaits de la marche actuelle de leur industrie. Ils se préparent à négocier prochainement avec l'administration de la compagnie une nouvelle convention collective pour deux ans.

Invitant tous les employés de A. Bélanger Ltée à participer activement aux manifestations de samedi, MM. Guillemette et Clavet ont aussi donné les noms du comité des fondateurs

Remerciements

Mme Joseph Robin et sa fille, Mme Guy Walsh, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles, à l'occasion du décès de M. Joseph Robin, survenu à Montmagny, le 6 juin 1963.

de leur syndicat, ceux des présidents qui se sont succédés depuis 1939 ainsi que ceux de leurs principaux collaborateurs actuels:

Le comité fondateur

Ernest Boulet, président; Alfred Lislois, sec.-archiviste; For-nat Nicole, vice-président; Philippe Caron, sec.-trésorier; Alex Fournier, sec.-financier; Alphonse Gaudreau, 1er directeur; Emile Bernier, 2e directeur; Joseph Bernier, 3e directeur; Joseph Talbot, 4e directeur.

Les présidents depuis la fondation du Syndicat

Auguste Dupuis 1939-; Jos.-Omer Talbot 1939-40; Roland Simoneau 1940-42; Edouard Bernier 1942-44 45-46; Marius Normand Sr 1944-45; Ls-Ph. Gamache 1945-47; Aimé Boulet 1947-48; Donat Minville 1948-53; Maurice Chabot 1953-54; Marcel Desjardins 1954-57; Marcellin Guillemette 1957 jusqu'à nos jours.

Conseil d'administration actuel

Marcellin Guillemette: président; Lionel Clavet: vice-président; Aimé Coulombe, sec.-archiviste; Gérard Martin: sec.-trésorier; Marcel Laberge: sec.-financier; J.-Paul Clavet: 1er directeur; Roger Guillemette: 2e directeur; Armand Richard: sentinelle.

Délégués de département

Fonderie: Bertrand Clavet; Prép. Fonte: Jos. Métivier; Polissage: André Gaudreau; Tôle: Fernand Coulombe; Email: Emile Morin; Assemblage: Lucien Tremblay, Léon Bernier, Maurice Chabot; Machine-shop: Ls.-G. Thibeault.

La Ligue...

(Suite de la page 1)

St-Jean, que la SSJB a érigé sur ce terrain, y attirant des milliers de magnimontois, nombreux sont nos concitoyens qui aimeraient bien connaître les raisons ou les intentions de la Ligue Anti-Tuberculeuse de Montmagny pour retarder ainsi l'utilisation de ce magnifique emplacement, avant qu'il n'en reste plus que ruines et désolation.

La Ligue Anti-Tuberculeuse nous réserve-t-elle quelque surprise heureuse pour bientôt? Sinon, nous fera-t-elle connaître prochainement les motifs qui l'incitent à retarder l'utilisation de ce terrain?

L'inspecteur Tanguay

de Maurcie Gagnon

Depuis le début de la saison radiophonique, "Les Carnets de l'Inspecteur Tanguay" passionnent des milliers d'amateurs de romans policiers.

L'auteur, Maurice Gagnon, étant avant tout un romancier, il était normal que son public lui réclame un livre qui fasse revivre, sous la forme romanesque, les personnages qu'ont déjà rendus célèbres Gilles Pelletier et Jean Lajeunesse.

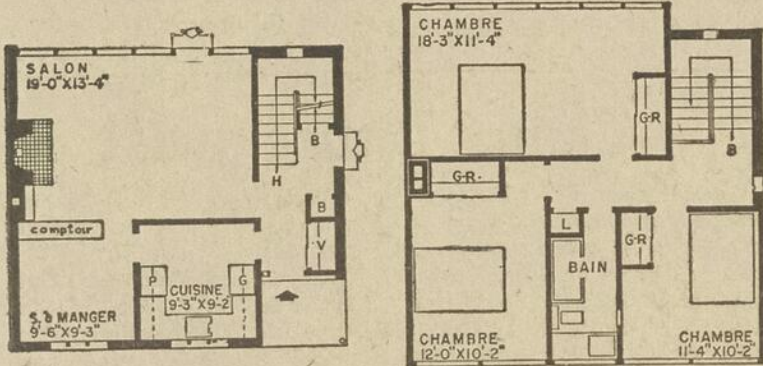
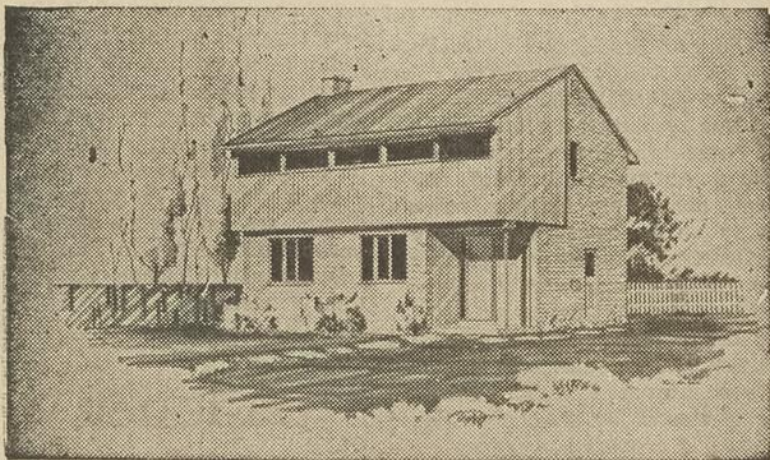
"L'inspecteur Tanguay" (sout-titre: "Meurtre sous la pluie") est un authentique roman policier canadien. C'est le premier d'une nouvelle collection à \$1.00 lancée par Les Editions du Jour pour combler une lacune. En effet, le roman policier est un genre très rarement pratiqué, sinon par nos auteurs, du moins par les éditeurs canadiens.

Les amateurs de romans policiers étant aussi nombreux ici qu'ailleurs, il faut conclure qu'ils devaient lire exclusivement des auteurs étrangers.

"L'inspecteur Tanguay", bien entendu de la Police provinciale, est le personnage central du roman qui porte son nom et demeure le héros astucieux et bien faisant des prochains ouvrages que publiera Maurice Gagnon dans cette collection.

Voilà donc une excellente nouvelle pour les "mordus" du roman policier mais aussi pour les amis de la littérature canadienne, cet ouvrage étant l'oeuvre d'un écrivain chevronné. Comme chacun sait, Maurice Gagnon s'est taillé une place de choix dans nos lettres en publiant, depuis 1956, cinq romans importants: "L'Echance", "Rideau de neige", "L'Anse aux Brunnes", "Les Chasseurs d'ombres" et "Les Chirurgiennes".

"L'inspecteur Tanguay" de Maurice Gagnon est en vente partout au prix de \$1.00, dans les librairies, les dépôts de journaux ou chez l'éditeur. Les Editions du Jour, 3411, St-Denis, Montréal.



MODÈLES DE PETITES MAISONS LNH—Ce nouveau modèle de deux étages est remarquable surtout par l'éclairage naturel qu'on y a prévu. Les fenêtres s'étendent sur toute la longueur du salon et de la chambre principale qui font face à l'arrière pour plus d'intimité et pour jouir de la vue sur le jardin et sur la pelouse.

Bien que les dimensions extérieures de la maison ne soient que de 27 pieds sur 24 pieds, l'architecte E. D. Ross de Toronto a donné l'impression d'une plus grande spaciosité dans la partie vivable en prévoyant un comptoir pour séparer le salon de la salle à manger. Le grand foyer avec un âtre en tuile et le groupe de fenêtres donnent une atmosphère gaie au salon.

La cuisine bien aménagée est commodément située près de l'entrée principale. Une entrée latérale donne accès direct au sous-sol et à l'escalier du second étage.

L'aire totale de parquet est de 1,345 pieds carrés, tandis que le cubage est de 18,330 pieds. La Société Centrale d'Hypothèques et de Logement vend à un coût minimum les épures de cette maison—modèle 522.

POUR UN SERVICE

Expert
Soigné
Rapide

- en réparations générales
- fabrication et usinage de matrices (dies) et outils de précision.

Laberge Machine Shop Enr.

M. Armand Laberge, prop.

St-Jean Port-Joli

TEL.: 132

Le Camping

Loisir exaltant aux grandes possibilités économiques

Extrait d'un texte de Georges Longval, économiste, paru dans la revue Commerce, juin 1963.

CAMPING : LOISIR COMPLET !

C'est donc avec une préoccupation d'ordre pratique que nous nous proposons d'examiner brièvement le camping, l'un des instruments les plus exaltants des loisirs. Non seulement se prévaut-il d'atouts formidables de par son essence, mais encore se révèle-t-il aimable et accessible à l'unité de base de notre société, la famille. Encore satisfait-il aux exigences bien comprises d'une civilisation des loisirs: le temps d'être à soi, le temps d'être à Dieu, le temps d'être aux autres. Le camping convoque aux joies pures auxquelles aspire naturellement tout humain, et particulièrement celui des villes:

- Contempler la nature
- Se délasser
- Découvrir le monde
- Etre libre
- Développer son corps
- Cultiver son esprit
- S'initier à l'art
- Se divertir

Il est bien naturel de s'attendre à ce qu'une juste exploitation des loisirs, partant, du camping, engendre des effets de portée économique.

DEFINITION ET HISTOIRE

Si les adeptes ne s'entendent pas sur la légitimité des mots "camping" et "caravanning", nous avons pris notre parti de les inclure dans notre vocabulaire, ce, pour des raisons valables. Le camping, en engendrant une chicane de parlement n'aura jamais été porté si haut ni autant favorisé d'une



publicité retentissante et salubre. "Campement" a été suggéré, tandis que "campisme", néologisme proposé par le regretté André Siegfried de l'Académie Française, a été mis de l'avant par un journaliste des pages sportives d'un quotidien de Montréal. Ce dernier voulait trancher le problème, car, affirmait-il, l'Académie n'a jamais accepté le mot "camping". D'autre part, "campisme" n'est inscrit dans aucun des dictionnaires usuels.

Origines anglaises

Le camping de loisir est une invention anglaise. En effet, c'est en 1901, qu'un dénommé J.C. Champion fondait la "Fédération Internationale de Camping et de Caravanning" et donnait à ce sport de plein air son sens véritable dans une société qui déjà subissait les transformations du machinisme.

En France et en Europe

Cependant, bien que l'Angleterre ait pu revendiquer les droits d'auteur du camping et du caravanning, l'innovation eut l'heur de plaire davantage à la France, car ce sont les Français qui ont vraiment développé le camping à compter des 1920. Cette expansion devait se signaler de façon éclatante au lendemain de la guerre 1939-

45. En même temps qu'il croisait en France, le camping gagna l'Europe puis tous les pays du monde, même la Russie, où il fut l'objet d'une publicité soutenue.

Malgré ses conquêtes dans des pays aux langues et aux coutumes diverses, le camping a su conserver sa consonance d'origine pour devenir un mot, un vocable international. Ainsi, on nous signale l'existence de 14 associations européennes qui ont adopté et emploient ces mots de "camping" et de "caravanning". L'Europe libre compte quelque 4,000,000 de campeurs. A lui seul le "Camping Clubs" de France groupe plus de 1,000,000 de membres.

Aux E.-U. et aux Canada

Si, au Québec, le camping est "dans l'air" depuis seulement ces trois dernières années, par contre nos voisins du sud et certaines autres provinces canadiennes pratiquent ce sport depuis longtemps. Aux Etats-Unis, les diverses enquêtes ont démontré que, avant les années 1950, environ 3% des familles en vacances faisaient du camping. Ce pourcentage est passé à 6 en 1956. Selon des estimés récents, il semble que le pourcentage des familles pratiquant le camping durant leurs vacances pourrait atteindre le chiffre de 10.

(Suite à la page 14)

Un autre volume d'"actualité" vient de paraître aux Editions de l'Homme

"De la Terre a la Lune"

par Jules Verne

"Un silence effrayant planait sur tout cette scène. Par un souffle de vent sur la terre! Les cours n'osaient plus battre. Tous les regards effarés fixaient la gueule béante de la Columbiad.

Murchison suivait de l'oeil l'aiguille de son chronomètre. Il s'en fallait à peine de quarante secondes que l'instant du départ ne sonnât, et chacune d'elles durait un siècle.

A la vingtième, il y eut un frémissement universel, et il vint à la pensée de cette foule que les audacieux voyageurs enfermés dans le projectile comptaient aussi ces terribles secondes! Des cris isolés s'échappèrent:

"Trente-cinq! — trente-six! — trente-sept! — trente-huit! — trente-neuf! — quarante! FEU!!!"

Aussitôt Murchison, pressant du doigt l'interrupteur de l'appareil, rétablit le courant et lança l'étrincelle électrique au fond de la Columbiad.

Une détonation épouvantable, inouïe, surhumaine, dont rien ne saurait donner l'idée, ni les échats de la foudre, ni le fracas des éruptions, se produisit instantément. Une immense gerbe de feu jaillit des entrailles du sol comme d'un cratère. La terre se souleva, et c'est à peine si quelques personnes purent un instant entrevoir le projectile fendant victorieusement l'air au milieu des vapeurs flamboyantes."

Cette description pourrait bien être celle du départ d'une fusée du Cap Canaveral, pourtant il s'agit d'un texte de Jules Verne publié en 1865 dans: "DE LA TERRE A LA LUNE" trajet direct en quatre-vingt-dix-sept heures.

Grâce aux récents hauts faits, le VOYAGE A LA LUNE est plus que jamais à l'ordre

du jour. En effet, les savants américains caressent l'espoir d'envoyer le premier homme sur cet astre avant 1965 soit 100 ans après que le littérateur et vulgarisateur français JULES VERNE publia précisément son ouvrage "DE LA TERRE A LA LUNE".

Cet étonnant prophète des inventions avait donc tracé avec une exactitude surprenante le trajet que réaliseront très bientôt, on l'espère les cosmonautes américains.

Les Editions de l'Homme, maison spécialisée avant tout dans la publication de sujets d'actualité, ne pouvaient laisser passer inaperçu ce centenaire!

La clairvoyance de Jules Verne, la coïncidence des faits et des lieux que l'on retrouve dans son récit (Jules Verne n'avait-il pas situé sa "rampe de lancement" en Floride?) font aujourd'hui de cet auteur qui a enchanté notre adolescence, un écrivain de l'ère atomique. C'est donc à juste titre que les Editions de l'Homme rééditent cette oeuvre "de grande actualité" dont la lecture séduira jeunes et moins jeunes.

Signalons enfin que Jules Verne est mort en 1905 après avoir écrit plus de 60 ouvrages desquels furent tirés, en 22 ans, 536 traductions, et ce dans 31 pays différents. Ces chiffres, compilés par l'U.N.E.S.C.O. ne comprennent évidemment pas les nombreux films que l'on a tournés d'après ses volumes.

"DE LA TERRE A LA LUNE" est en vente partout à \$1.00 ou en s'adressant chez le distributeur des Editions de l'Homme: L'AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE, 1130 est, rue Lagachetière, Montréal — (La 3-1182).

A LA CONQUÊTE DU MONDE

3 - Terrible aventure

Réalisé par la SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

Bande no 11



1. Pierre va à la porte, il soulève la tenture et appelle les amies de celle qui était morte, les femmes secourues par elle. Celles-ci ne s'étaient pas éloignées beaucoup, elles attendaient anxieuses sur les marches. Aussi elles accourent les bras levés dans un grand élan de joie et d'espoir.



2. Alors Pierre leur montre Tabitha vivante; la couleur de la vie est revenue sur son visage, elle sourit avec une certaine réserve, comme si elle avait peine à se réhabituer au monde des vivants.

Dans l'assistance, c'est d'abord de la stupeur, puis la joie éclate, et bientôt la nouvelle du prodige se répand au dehors.



3. Très vite, toute la ville est au courant du miracle. C'est à la fontaine que les nouvelles volent de bouche en bouche. Voyez cette femme, quelque amie de la veuve sans doute, qui annonce la nouvelle à une jeune fille appuyée sur sa cruche, et les arrivants ne vont pas tarder à être informés. A la suite de ce prodige, beaucoup crurent au Seigneur.



4. Sans doute à cause de ces nombreuses conversions, Pierre doit prolonger son séjour pour baptiser et instruire. Il s'établit chez un nommé Simon, fabricant de courroies. Le voici arrivant dans la cour où sèchent les peaux. Simon est à la besogne dans un atelier où s'entassent les baquets, les cuiviers, les amphores. L'odeur se dégageant de ces manipulations rendait le métier pénible, et nous savons qu'il était mal considéré chez les juifs.

Conférence...

(Suite de la page 16)

à plus d'un milliard d'investissement à tous les gouvernements.

Le premier pas, c'est de découvrir qu'est-ce qui cloche exactement? La loi A.R.D.A. c'est une loi fédérale qui propose simplement à toutes les provinces une certaine somme d'argent payée par le gouvernement fédéral pourvu que la province participe d'un montant au moins égal; le plan dans chaque province est sous la juridiction du gouvernement de la province, c'est-à-dire que si le gouvernement provincial n'accepte pas un projet d'étude initial le gouvernement fédéral ne peut pas y participer, le plan ne marche pas.

De là l'exigence du gouvernement provincial, qu'un groupe représentatif d'une certaine région se lève et demande l'application de la loi. Représentatif, c'est-à-dire qu'il doit inclure parmi ses membres des personnes influentes de la communauté, influentes dans ce sens qu'elles connaissent peut-être plus que d'autres ce qui se passe et qui sont capables aussi de communiquer avec la population.

J'imagine que vous êtes ici justement parce que l'on considère que peut-être vous êtes capables justement de former ce lien entre le gouvernement et la population. Alors le processus est celui-ci: on se réunit et on décide qu'on a besoin d'aide parce qu'il y a des besoins visibles, besoins criants et l'on voudrait que le gouvernement décide d'allouer une certaine somme d'argent pour étudier ces problèmes à fonds et les ayant étudiés, découvre certaines solutions et éventuellement engage des fonds

dans l'exécution de ces solutions.

Parce que si c'est une étude qui n'aboutit pas à la solution des problèmes pratiques, il est inutile de la faire. En ce moment-ci, il y a certainement des milliers de thèses de docteurs, d'étudiants, de toutes sortes d'hommes de bonne volonté, qui reposent dans toutes les bibliothèques de la province, sur les maux et les dégâts dans tel et tel bout, mais ça ne représente aucune espèce de cohérence, c'est-à-dire qu'on ne sait pas si vraiment le fait qu'on ne fait pas pousser de carottes à Montmagny c'est grave, mais que ça pourrait peut-être pousser là, mais est-ce utile ou pas? On ne sait pas, tout ce qu'on sait c'est qu'il se mange des carottes et que les pommes de terre qui viennent de Rivière-du-Loup sont en train de pourrir dans les caves des cultivateurs, mais personne ne s'est levé pour dire: Pour vendre ces pommes de terre là, il faut avoir un réseau de vente, il faut avoir des silos, il faut avoir peut-être un choix de semence de meilleure qualité, il faut financer toute cette affaire-là.

Personne n'a été capable de développer jusqu'à maintenant un plan compréhensif pour une région donnée. En général cela aurait dû être fait; la solution est au courant individuellement de ses troubles à elle, chaque pas capable de tirer le maximum de sa terre, mais tous ensemble, ils ne savent pas comment résoudre les problèmes de la région.

Alors le plan A.R.D.A., lui, en premier lieu, intervient pour vous donner les moyens de trouver exactement comment résoudre les noeuds principaux de vos problèmes! ça c'est un geste. Le second geste, c'est qu'ayant trouvé la technique si vous voulez,

si par exemple, on décidait qu'il y aurait lieu de faire passer un système de rotation à la culture, il faudra faire comprendre à la population pourquoi cela est nécessaire. Pour leur faire comprendre pourquoi, il faudra que ces gens soient instruits au fur et à mesure, tant des résultats des études que des moyens des résoudre, c'est un pas qui ne peut pas se faire du jour au lendemain même si nous trouvons que théoriquement une solution est parfaite, à moins de convaincre la population qu'elle est réalisable et qu'elle y mette elle-même des moyens car il y aura peut-être certains sacrifices à faire.

Certains gens ne se rendent pas compte que s'ils enlèvent une partie de leur terre à la culture aujourd'hui, ça représente peut-être une perte de 10% ou 15% de leur revenu, mais à la longue ça pourrait représenter 25 à 30% d'augmentation; ce sont des problèmes d'éducation qui s'ajoutent aux problèmes de financement, d'engrais, de mise sur pied d'une organisation de vente, ainsi de suite. Voilà pour dresser ce plan d'action, pour aller au gouvernement provincial, et lui dire nous voudrions que vous impliquiez une certaine somme d'argent à étudier nos problèmes.

Il faut leur montrer que vous savez comment vous attaquer aux problèmes et la raison de ce besoin, il faut que vous remplissiez vos besoins de quelques détails. Dans la structure administrative actuelle, chaque ministère a des fonctions indépendantes des autres ministères: le ministère des Terres et Forêts s'occupe de la forêt, il ne s'occupe pas d'aménager parce qu'il n'a pas le pouvoir d'aller chez quelqu'un et de le forcer à employer certaines méthodes mais simplement de conseiller et de découvrir qu'est-ce qui ne va pas dans ce secteur-là!

Le travail de l'agriculture, vous êtes tous au courant certainement du genre de travail que font les agronomes; ils sont pas mal découragés eux-mêmes, j'imagine, parce que bien souvent ils trouvent les défauts mais ils ne savent pas comment faire admettre la solution, plus souvent encore ils n'ont pas l'argent nécessaire c'est-à-dire que le ministère de l'Agriculture lui, n'a pas les fonds pour résoudre les problèmes de chacun; alors vous avez une série de ministères: le ministère des Mines, le ministère des Terres et Forêts, le ministère de l'Agriculture, le ministère de l'Industrie et du Commerce, chacun à sa juridiction.

Tous ensemble ils ne sont pas équipés, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas organisés officiellement légalement pour s'occuper de la loi A.R.D.A. Le gouvernement a constitué un comité interministériel, qui se compose de ministères; c'est le ministre de l'Agriculture qui est officiellement le porte-parole du gouvernement provincial dans les conversations avec le fédéral pour la loi A.R.D.A., le ministre des Terres et Forêts, le ministre de la Chasse et de la Pêche, le ministre des Richesses naturelles, le ministre de l'Industrie et du Commerce. Ces messieurs se réunissent théoriquement pour résoudre les problèmes d'administration commun à plus d'un ministre: A.R.D.A. en est un.

LA PROGRAMME A.R.D.A. Le programme A.R.D.A., en collaboration avec les provinces, financera le nouveau mode de mise en valeur des terres en prairies et boisés. L'amélioration

d'excellentes terres en culture, la préservation et l'aménagement des eaux, ainsi qu'une aide aux développements de pâturages communaux. Le programme comprendra des études complètes sur les besoins des problèmes locaux avant l'approbation de n'importe lequel des projets c'est à-dire qu'il faut définir exactement le problème et prouver que la solution est la bonne avant que le gouvernement fédéral mette \$1.00 dans l'exécution des travaux. Ces études pourront viser: L'Utilisation présente des possibilités de la terre, c'est-à-dire que s'il y a des terres qui sont négligées parce que les cultivateurs n'ont pas les moyens de suppléer à ces déficiences, le gouvernement fédéral prévoit qu'il y aura des mises de fonds pour les aider sous quelles formes? ça n'a pas encore été déterminé dans la province de Québec. Ailleurs c'est fait déjà.

L'Utilisation des ressources ou les possibilités des ressources, c'est-à-dire que là ou il y a des boisés par exemple, qui ne sont pas exploités du tout et qui représentent en soi une valeur, ou peut-être qu'on a négligés en partie ou qu'il n'y a personne pour exploiter parce que les titres de propriétés ne sont pas clarifiés ou que les limites ne sont pas déterminées, le gouvernement pourra intervenir pour investir des fonds ou financer peut-être des collectivités qui se chargeront de l'exploitation de ces boisés.

Besoins locaux de préservation du sol et des eaux. Il y a des problèmes de drainage, s'il n'y a pas d'eau potable dans certaines régions, ce qui fait que la population ne peut pas vivre sur place, le gouvernement fédéral, la loi A.R.D.A., prévoit qu'il y aura des mises de fonds pour fournir de l'eau potable pour assurer le drainage de certaines régions détériorées par une surabondance d'eau.

Enfin la sociologie rurale, parce qu'il y a une éducation des cultivateurs aux nouvelles méthodes de culture qui est nécessaire, c'est très difficile pour des gens qui de génération ont été habitués à faire face aux problèmes de façon traditionnelle, d'accepter tout d'un coup des méthodes qui leur paraissent révolutionnaires et pourtant ce sont des méthodes qui ont été mises au point par des spécialistes d'abord et puis par des fermiers un peu partout dans le monde et qui font, par exemple que dans la région du Bas Rhône et le Languedoc en France, la production laitière et maraîchère a doublé en 5 ans; c'est énorme comme amélioration, et ça été fait dans un noyau de résistance parce que le cultivateur du Languedoc lui, il est difficile à convaincre; c'est un sceptique par nature, il faut lui prouver que ça marche.

Puis ces études peuvent aussi

viser l'économie agricole y compris la mise en marché. Si vous avez 15 régions dans la province de Québec, comme les ministères de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce prévoient si ces 15 régions se mettaient simultanément toutes à produire la même chose chacune de son côté, qui achèterait cette production?

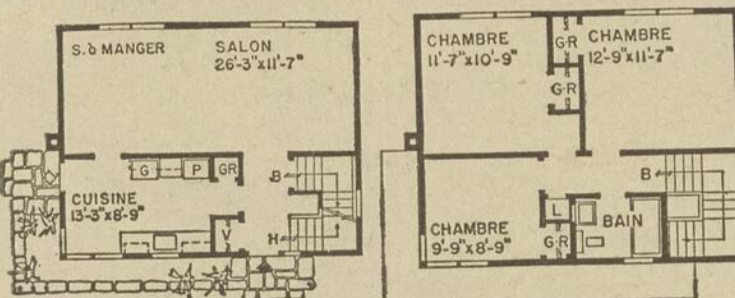
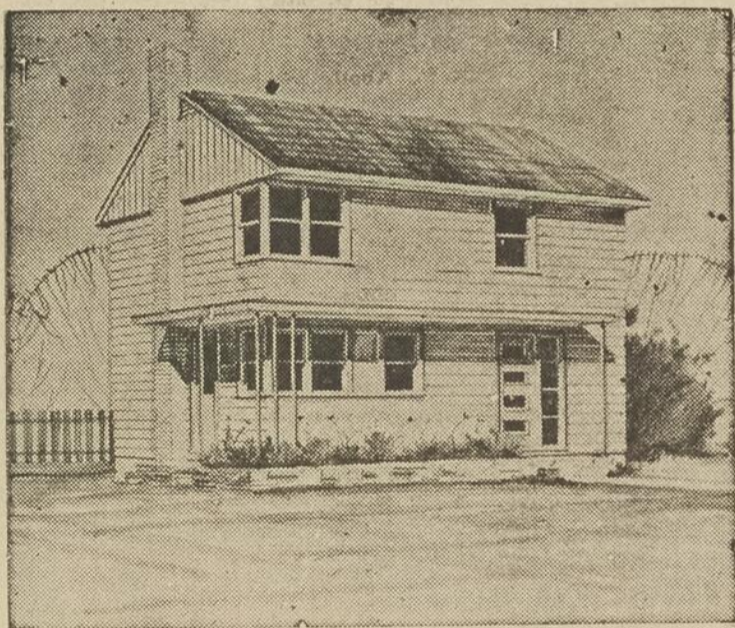
Il ne suffit pas de produire, il faut vendre et il faut vendre à des prix qui conviennent. La ville de Montréal achète aujourd'hui 65% de tous ses légumes en Ontario, or immédiatement dans le voisinage de la ville de Montréal, il y a d'excellentes terres maraîchères, qui sont pas cultivées, pourquoi? Très souvent ça été parce que les cultivateurs individuellement d'une part espéraient que le spéculateur viendrait un jour et leur achèterait la terre pour un bon prix. Entre-temps ils l'ont négligé; comme ils la négligeaient, ils n'arrivaient plus à payer les taxes et entre-temps dans l'attente du spéculateur, ils perdaient leur terre. Vous avez des problèmes de ce genre là qui viennent justement du fait qu'individuellement chaque cultivateur chaque producteur s'est refusé à accepter qu'il y avait d'autres moyens de gagner de l'argent comme ses pères l'avaient fait.

Nous vivons aujourd'hui au 20ième siècle devant la machine qui entre partout si l'on se tient toujours aux mêmes méthodes que dans le passé, on ne démarra jamais; et une des méthodes, c'est justement les coopératives de consommation. Il y a aux Etats-Unis des coopératives de production, qui elles, se chargent de fournir pour un loyer modique des machines que chaque cultivateur individuellement ne peut pas se payer.

Vous connaissez certainement des cas ici, de cultivateurs qui vont acheter un tracteur, et qui vont acheter telle autre chose ou telle autre chose parce que cela lui semblait très bien. En effet, c'était très bien, mais d'une part en autant que sa terre peut supporter; c'est-à-dire qu'un tracteur est capable de travailler 2 ou 300 arpents et en fait, il en avait 25 ou 30 ou 50 et il n'a pas été capable de tirer de sa machine tout ce que la machine était susceptible de fournir, d'autre part, il a engagé des fonds dans des machines et qu'il ne pouvait plus par conséquent dépenser à acheter de l'engrais ou autres choses et en voulant faire bien il s'est mis à mal.

Aux Etats-Unis, qui pourtant est un pays pas le moins du monde socialiste, dans certaines régions ils ont compris le problème et il a des coopératives de production; ce sont des coopératives qui achètent des semences les plus appropriées à la région, à la qualité du sol de l'endroit,

Suite à la page 13



MODÈLES DE PETITES MAISONS LNH—Le futur propriétaire de maison, en quête d'une maison de trois chambres sera intéressé par ce plan de maison à deux étages, tracé par les architectes Wilson et Newton de Toronto. Une apparence extérieure intéressante a été créée par de vastes plate-bandes recouvertes des deux côtés de la maison, et par la disposition des fenêtres d'angle. L'intérieur est disposé de façon à assurer en même temps l'intimité et une belle vue sur le jardin arrière. Ceux qui préfèrent une disposition spacieuse des meubles apprécieront le très grand salon-salle à manger combiné qui s'étend sur toute la largeur de la maison. La cuisine est logeable, exceptionnellement bien éclairée et elle est d'accès facile de l'entrée principale et de la porte d'arrière. L'aire totale de parquet de cette maison est 1,144 pieds carrés tandis que le cubage est 15,875 pieds. Les dimensions extérieures sont 26 pieds 11 pouces sur 21 pieds 3 pouces. On peut se procurer à un coût minimum les plans de cette maison qui porte le no 518, à la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement.



C.P. 1124,
Montmagny

Léo Boulet

Commerçant de chevaux
et vaches laitières

Toujours en mains: Chevaux et vaches
spécialement pour laitiers, de première qualité.

Ecurie: Route Trans-Canada, près de L'Espinay
Téléphone: 246-5480 — Cap St-Ignace

Conditions paiement faciles

Le camping...

(Suite de la page 11)

LE CAMPING : POUR QUI ?

Pour tous, bien sûr !

A qui s'adresse le camping? Bien sûr qu'il s'adresse à tout le monde, et c'est là un principe d'application générale.

Pour familles urbaines qui en ont plus besoin !

Cependant le camping s'adresse avant tout aux familles vivant dans les agglomérations urbaines de dimensions appréciables, c'est-à-dire là où l'organisation des loisirs prend une importance véritable. Il ne peut en être autrement car la majorité des gens, soit 75%, vivent dans les villes.

Si l'habitat urbain, une des grandes caractéristiques de la vie contemporaines, présente les avantages d'une vie matérielle et d'aménités sociales bien ou mieux organisées, il n'en reste pas moins que la ville mécanise et automatise son homme. Elle le dépersonnalise, elle le noie dans le bruit, l'odeur et le béton. Elle paralyse et atrophie son être spirituel constamment soumis au rythme énevant d'un vaste engrenage aux pulsations trépidantes.

Et, c'est bien sur la jeunesse d'aujourd'hui et de demain que l'ambiance ahurissante de la vie urbaine porte ses fruits les plus néfastes. C'est pourquoi le camping apparaît comme une expérience salutaire, un genre de retraite où l'homme des villes se retire dans le monastère de la nature pour apprécier des éléments de sa vie quotidienne qu'il prend trop pour acquis. Le camping restitue donc à la société l'équilibre et les compensations d'une vie urbaine tend à lui faire perdre. **Vaste marché au Québec pour les loisirs**

Le marché du camping, celui du Québec, est vaste, même

très vaste. Faute d'études sérieuses, nous ne connaissons que quelques brides de ses dimensions. La faute n'est à personne, car ce n'est que depuis ces toutes dernières années que l'on a commencé d'évaluer et de comprendre les problèmes engendrés par une civilisation des loisirs. Voici quelques points de repère servant à décrire un marché dont on peu soupçonner l'ampleur :

L'urbanisation, phénomène connu de tous, a atteint un point culminant dans le Québec (bien que, de ce point de vue, notre province se classe au 3e rang). En 1961, 74,9% de la population, soit 3,784,603, appartenaient au type urbain.

La population urbaine du Québec se compose de 830,000 familles dont l'importance numérique moyenne se chiffre à 4,2 personnes.

La famille moyenne dispose d'abondantes commodités pour son confort, ce qui augmente d'autant plus ses heures de loisirs. Les chiffres officiels de 1962 nous démontrent qu'elle possède un puissant moyen de déplacement, l'automobile, et certains autres moyens de récréation :

Commodités	Pourcentage des ménages
Automobile	56.0
Moteur hors-bord	4.5
Radio	70.0
Télévision	87.0
Phonographe	47.6

Et si vous le voulez on peut ajouter le téléphone (77% des ménages).

Par ailleurs, le Recensement de 1961 indique pour la première fois, la présence de "logements mobiles" (roulottes, wagons ou bateaux), dont le nombre atteignait 1,296 au Québec (4,926 en Ontario). Nous savons que la roulotte a augmenté en popularité, et qu'elle se révèle un facteur et un indi-

icateur de camping. Toutefois, la statistique officielle ne nous fournit que de maigres indices.

La famille urbaine — de cités de 15,000 et plus, soit environ 70% de la population globale — du Québec consacre une part importante de son budget annuel à des articles ou des objets de loisirs. C'est ce que révèle la dernière enquête du Bureau Fédéral de la Statistique menée en 1959.

LES CAMPEURS ET LEURS GOÛTS

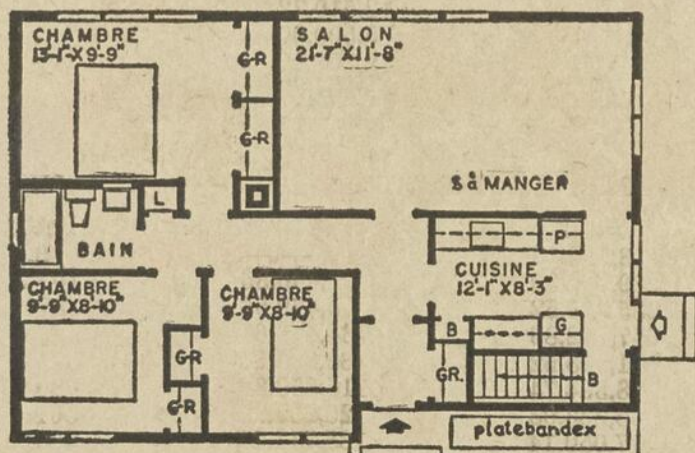
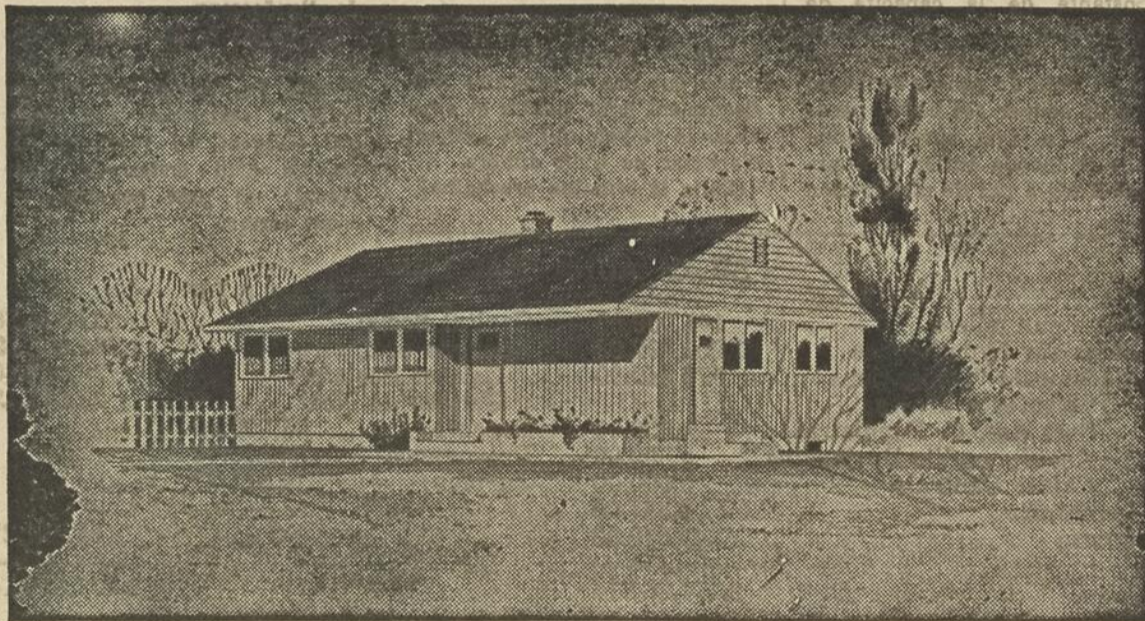
Le 1er octobre 1962, le Camping Club du Canada menait sa propre enquête auprès de ses membres ayant déjà fait du camping. On leur adressa un questionnaire et on reçut un total de plus de 400 réponses. Toutes provenaient de résidents du Québec et indiquaient les résultats intéressants que voici :

- **FAMILLE**
En moyenne, elle comprendrait 2 enfants. Prépondérance des filles.
- **OCCUPATION DU CHEF DE FAMILLE**
Professionnel 42%
Semi-prof., technicien 30%
Commis de bureau 14%
Ouvrier 11%
Autres 3%

- **TENTES**
Coûtant moins de \$100 52%
Coûtant de \$100 à \$200 39%
Coûtant \$300 et plus 9%
Famille disposant de plus d'une tente 30%
- **TEMPS ET DISTANCE**
En fin de semaine :

(Suite à la page 15)

BONNES VACANCES AVEC PRUDENCE

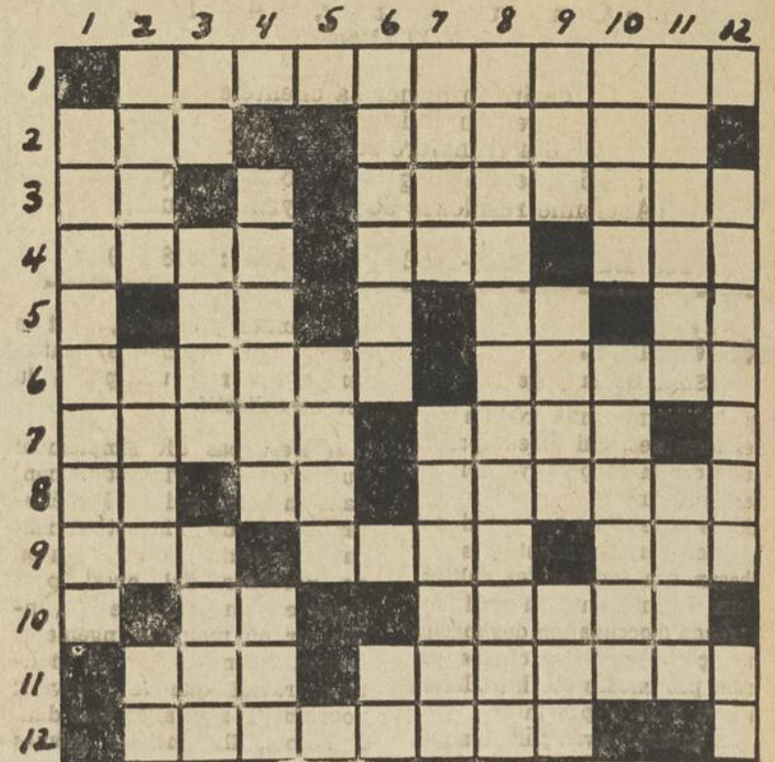


MODÈLES DE PETITES MAISONS LNH — La forme rectangulaire et les lignes simples du toit de ce modèle de bungalow de trois chambres représentent une épargne appréciable pour le futur propriétaire. La simplicité est la note dominante d'un bout à l'autre. L'architecte A. McPhalen d'Ottawa, a utilisé une combinaison attrayante de parements verticaux et horizontaux en bois et une plate-bande à l'entrée principale pour donner à l'extérieur une apparence agréable.

Le grand salon est bien éclairé; on y a une excellente vue de la terrasse arrière et du jardin. L'entrée principale et l'entrée de côté sont à proximité de la cuisine.

L'aire totale du parquet de la maison est de 954 pieds carrés, tandis que le cubage est de 19,080 pieds. A l'extérieur, la maison mesure 38 pieds sur 26 pieds. La Société Centrale d'Hypothèques et de Logement vend à un coût minimum les épures de cette maison — modèle 241.

MOTS-CROISES HEBDOMADAIRES



PREMIER PROBLEME

- Horizontal**
- Acte psychologique par lequel une idée en évoque une autre.
 - Depuis — On les publie une fois la semaine.
 - Préposition latine — Accorder un titre de noblesse.
 - Fourrage frais — Evénement mondain — Point de départ de chaque chronologie particulière.
 - Afrique Occidentale — Préfixe privatif — Château fort qui servit de prison.
 - Bâtiment de mer — Musicien célèbre pour ses marches.
 - Sur laquelle on peint — Tenter avec hardiesse.
 - Article contracté — Conjonction copulative — Mettre des cercles à un tonneau.
 - Guerre de Trente Ans — Thailand — Nuage.
 - Initiales d'un chanteur d'opéra que le cinéma a rendu célèbre — L'inventeur des logarithmes.
 - Venue au monde — Ne pas connaître par expérience.
 - Célèbre opéra de Meyerbeer.
- Vertical**
- Plus longtemps.
 - Poète chanteur de l'époque primitive — Moisson — Initiales d'un célèbre peintre français, surnommé le maître de la peinture classique en France.
 - Hitler les croyait — hommes — Traité.
- se — Tout objet fixe servant à indiquer aux navigateurs la route à suivre
- Personne qui brille au théâtre — Prénom masculin.
 - Filet pour prendre des oiseaux.
 - Battu à coups de gaule — Indian Head.
 - Victoire de Napoléon sur les Prussiens — Fruit d'un jaune doré.
 - Anéantissement.
 - Sénateur du Québec tout aussi bien connu par les initiales dont il signe ses articles — Adam en a écrit un très célèbre — Ecrivain américain d'une imagination étrange et poignante.
 - Epouse d'Héraclès — Evacuer un liquide sécrété par les reins.
 - Epoux d'Isis et père d'Horus — Rivière de France.
 - Réparer, rajuster — Il a plus que souri.

La solution de ce PREMIER PROBLEME paraîtra dans notre prochaine édition



L'album des SIX

UNE FEMME ADMIRABLE

Le 30 avril 1658, Marguerite Bourgeoys ouvre la première école de Montréal, dans une étable surmontée d'un colombier, et reçoit les quelques enfants d'âge scolaire. Ensuite, elle réunit les premières jeunes femmes de la colonie naissante et les prépare chez elle à leur futur rôle d'épouse et de mère. Plus tard, ce sera l'Ecole Normale en germe, où l'on formera des institutrices pour les endroits environnants. Nous pouvons dire que Mère Bourgeoys fut la mère de nos mères. Nous lui devons aussi le sanctuaire de Bonsecours qui fut édifié grâce à son dévouement. Elle nous a laissés ses filles de la Congrégation Notre-Dame, qui continuent son oeuvre de dévouement.



Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada
25 ouest, rue Jarry, Montréal 11

Le camping...

(Suite de la page 14)

Autour de la grande ville, dans un rayon d'environ 100 milles;

En vacances :

On va à l'étranger (distance beaucoup plus grande à cause du temps disponible).

● **REGIONS PREFEREES DURANT LES VACANCES**

Tour de la Gaspésie

Maritimes

Etats-Unis

Ontario

Autres endroits :

Lac St-Jean

Estrie

Mauricie

Parc de la Gatineau (Ottawa-Hull).

● **PARCS et TERRAINS DE PREDILECTION**

Terrains publics :

Parc du Mont-Tremblant

Cavendish (Ile du Prince Edouard)

Baie de Fundy

Iles du Long-Sault

Terrains privés :

Zoo de St-Edouard

Parc Montcalm

Domaine de Rougemont

A noter qu'en 1962, une cinquantaine de terrains de camping ont vu le jour chez nous et ne seront vraiment au point qu'au cours de la saison actuelle. Il serait donc fort intéressant qu'une autre enquête se fasse l'automne prochain, car ses résultats seront sans doute fort différents et plus nuancés.

● **BUDGET DE VACANCES**

\$200 et moins	21%
\$200 à \$400	57%
\$400 à \$500	12%
\$500 et plus	10%

ESPECES DE CAMPING

L'un des attraits indiscutables du camping provient de sa grande souplesse. Contrairement à certains sports dont le jeu est soumis à des règles conventionnelles, le camping se plie au libre désir de l'individu. C'est ainsi que l'on compte diverses sortes de camping, lesquelles comportent elles-mêmes des caractères de flexibilité. En fait, tout dépend des satisfactions et des émotions que l'on veut se donner à soi ou à sa famille et de l'aventure merveilleuse que l'on recherche.

Camping sauvage

Certains se servent du camping pour tout simplement retourner à la vie primitive. C'est la vie sauvage, où le campeur, solitaire ou en très petit groupe, erre à l'aventure dans une région "inconnue" ou du moins peu fréquentée, peut-être même à travers les multiples petits villages de la belle province. Il s'arrête là où il veut et son site est indéterminé. En somme, le campeur "sauvage" retourne à la plus complète liberté et incarne l'aventurier, l'explorateur, le coureur de bois.

Camping itinérant

Le camping itinérant s'applique à la population qui, en se déplaçant continuellement et sur un long parcours désire connaître des endroits nouveaux. Le camping touristique a gagné de nombreux adeptes car il conjugue les attraits du voyage, de la connaissance et de l'économie. En tous cas les Américains l'affectionnent, soit qu'ils se déplacent avec leurs tentes et agrès, soit qu'ils utilisent la roulotte.

On peut noter qu'ici, au Québec, l'absence prolongée de lieux de détente nous a sans doute

privés d'un achanlandage touristique plus abondant et, d'autre part, des joies personnelles de notre milieu. Attendons plutôt que se réalisent les intéressantes propositions du nouveau Ministre du Tourisme.

Camping de séjour

Ceux qui préfèrent l'organisation — nous oserions les qualifier de cérébraux — optent pour le camping de séjour. Dans ce cas, le site et l'expédition qui en fait l'objet donnent naissance à de savants calculs de la part des membres de la famille. Tout est déterminé d'avance car il s'agit d'un camping de longue durée (environ une quinzaine de jours). Chez nos voisins du sud, le camping de séjour connaît une grande popularité.

Camping de fin de semaine

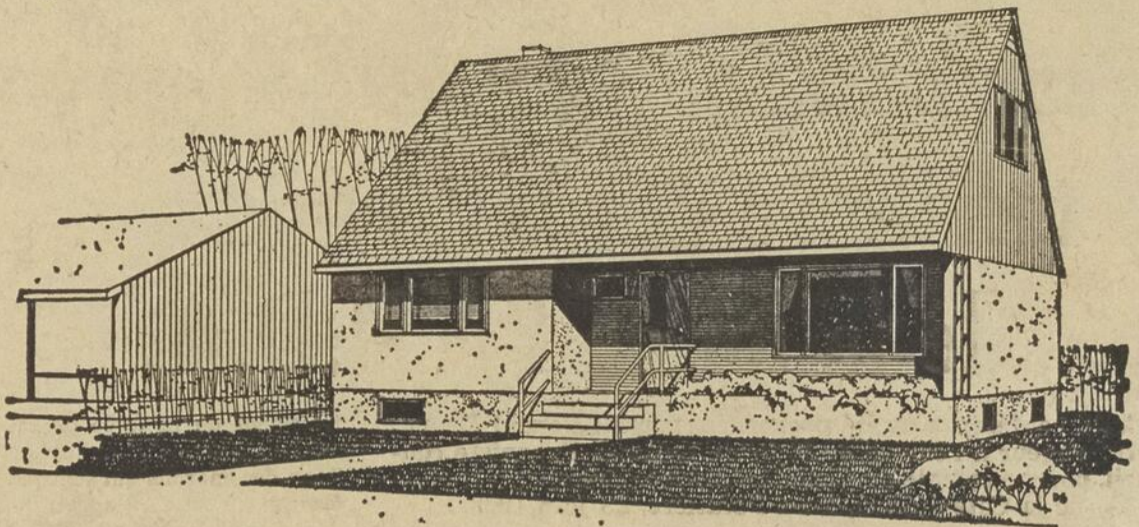
Certains même vont jusqu'à pratiquer le camping de fin de semaine, lequel peut s'identifier au camping de séjour. Ne vous y trompez pas, ceux-là sont les plus hardis et les plus agiles. Peut-être devrait-on les classer comme les enrégés du camping?

Camping de groupe

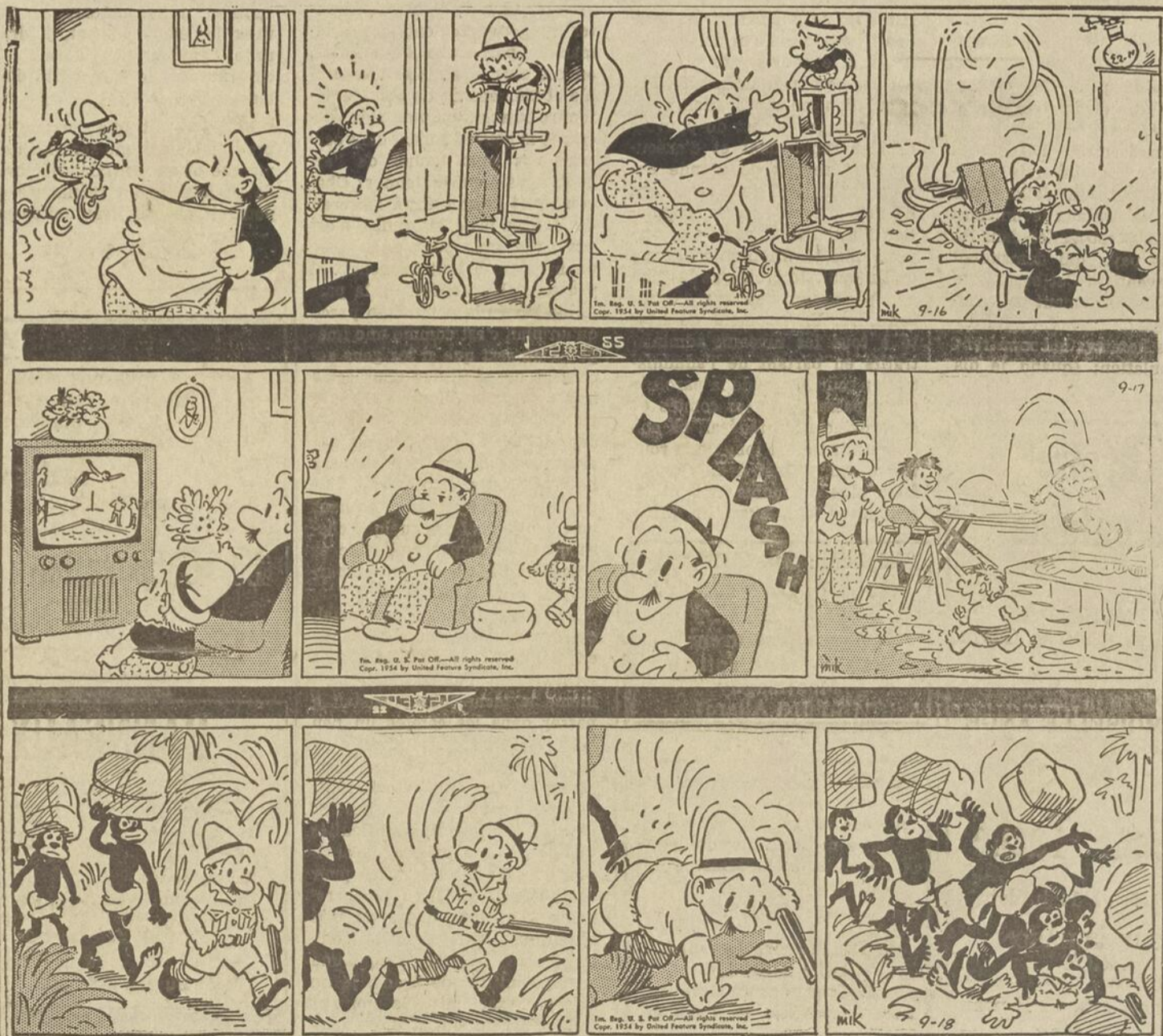
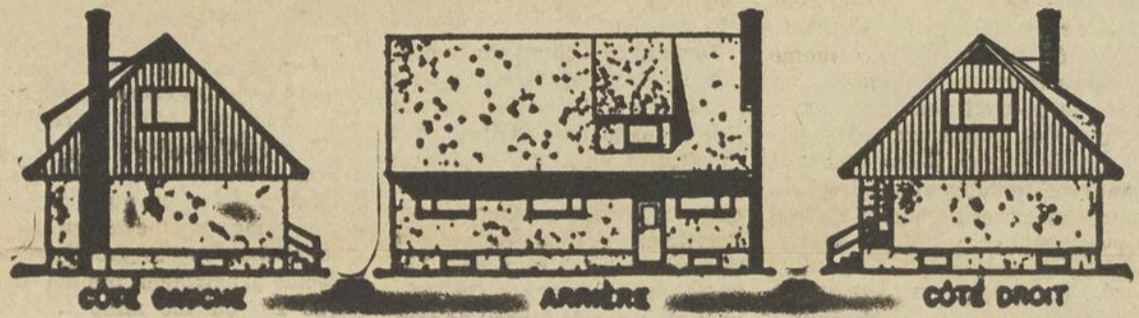
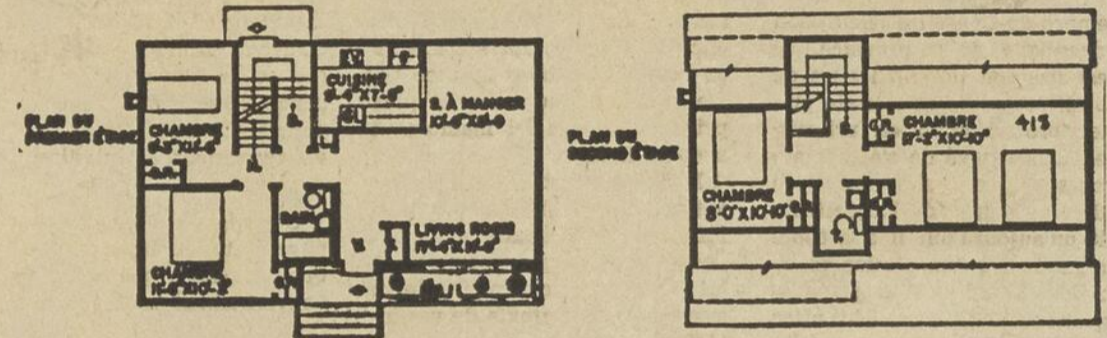
Enfin, il y a ceux qui font du camping par le truchement d'un organisme d'expérience, le "Camping Club du Canada." Ce genre de camping, similaire au camping de séjour, s'adresse aux membres du Club et présente les caractéristiques du camping de groupe. Aussi devrait-il intéresser tout particulièrement ceux qui veulent s'initier à la nouvelle et séduisante science du camping en profitant de la compétence d'un organisme passé maître dans ce domaine.

(Suite à la semaine prochaine)

Nouveaux Modèles de Maisons Canadiennes



MODELE 415: Une famille nombreuse appréciera la spaciosité de cette maison à 1½ étages dont le modèle a été préparé par l'architecte K. R. D. Pratt, de St-Vital. L'aire totale de parquet de cette maison est de 1,264 pieds carrés, tandis que les dimensions extérieures sont de 36 pieds sur 24 pieds. On peut se procurer les épures de ce plan au prix minimum à la Société centrale d'hypothèques et de logement.



Conférence de M. R. Daoud sur l'aménagement de notre territoire par les avantages de la loi de l'A.R.D.A.

Cette conférence a été prononcée par M. Ronald Daoud, Aménageur à l'emploi de la firme LaHaye, Urbaniste conseil, pour le compte du Conseil d'Aménagement et d'Expansion de la Côte-du-Sud, à La Pocatière, 28 juin 1963.

Je ne prononce pas cet exposé en ma qualité personnelle, mais en tant que membre du bureau Lahaye; Jean-Claude Lahaye qui est le patron chez nous, est un membre du Conseil d'orientation économique de la province, ce n'est pas son principal titre de gloire. Je crois que c'est le premier professionnel en urbanisme qui a essayé de s'élever au-dessus du lucre; simplement de l'idée de gagner de l'argent. Le fait qu'aujourd'hui il a accepté un tas de travaux comme celui-ci; celui d'expliquer un peu à la population ce que la loi lui offre et quels sont les moyens qu'elle doit mobiliser pour essayer de secouer un peu la situation parfois infortunée qui l'afflige en certains endroits. En partant de ceci je pourrai peut-être vous donner des détails sur mes qualifications personnelles qui seront représentatives de celles des autres membres du bureau; nous avons 1 million et 3/4 d'honoraires en ce moment, aux livres, qui doivent entrer et qui n'entrent pas assez vite malheureusement. Ceci pour vous donner une idée de l'envergure du travail.

Moi-même, j'ai fait mes études en France et par la suite, j'ai travaillé pour des compagnies privées et finalement j'ai fini par passé quelque huit ans aux Nations-Unies à l'assistance technique. J'administrerais quelque 65 millions de dollars par année de salaire aux techniciens dont la tâche est d'aller dans les différents pays qui demandent une intervention. Cet organisme est constitué justement pour faire ce genre de travail, de lui envoyer des hommes qui montrent à la population; (quand je dis

population je veux dire le gouvernement autant que les membres du pays ou les individus), comment résoudre des problèmes spécifiques dans le cadre de l'intérêt majeur du total de la population. Donc après 8 ans de ce travail, j'ai décidé de me remettre à quelque chose de plus privé et je suis ici maintenant avec M. Lahaye.

M. Bélanger et M. Blanchet de votre Conseil d'Aménagement et l'Expansion régionale nous ont demandé d'interpréter un peu la loi A.R.D.A. et comment elle se situe dans le contexte de vos intérêts à vous autres ici dans ces comtés et de ce que vous pouvez en faire?

Deux mots d'abord sur le principe de l'aménagement. En France et dans la plupart des pays où il y a des plans d'aménagement de grande envergure et en ce moment-ci, je crois qu'on peut en compter une cinquantaine pour le moins, le pouvoir du gouvernement est extrêmement centralisé et plus puissant. En France il n'y a pas de conseil de comté, il y a des préfets; les préfets relèvent directement du Ministre de l'intérieur et lorsque le gouvernement décide d'agir, il a le pouvoir sur place, il n'a pas besoin de demander à la population son approbation. C'est un avantage qui est de pouvoir décider rapidement et d'exécuter des travaux de grande envergure, mais c'est le désavantage d'enlever parfois à la population l'initiative et aussi une certaine liberté d'action de démocratie quoi! Je crois que le Québec pêche un peu par l'excès contraire. Enormément de liberté à tous les niveaux administratifs en partant de l'administration municipale de la paroisse et en passant par les comtés et du provincial au fédéral; ils ont le pouvoir tout le long de la route, ce qui permet à chacun de faire plus ou moins ce qui lui semble et qui, aussi, le prive

justement de la force de faire une certaine centralisation; alors il y a des endroits qui sont peut-être moins fortunés que d'autres et qui manquent de certains moyens mais qui sont affligés justement de cette division démocratique et par conséquent ne peuvent mobiliser les moyens tout seuls pour sortir des situations dans lesquelles ils se trouvent. Alors comment abréger cette difficulté? On a tendance de plus en plus à voir la population se tourner vers le gouvernement et lui dire: Fais le travail.

C'est facile à demander mais si ça doit réussir, ça doit coûter quelque chose parce que si le gouvernement vous donne, il va demander aussi en échange; alors on ne peut pas demander à ces messieurs de venir faire telle chose et telle autre sans aussi obéir aux directives qui vont sortir des cerveaux du sommet, qui vont décider ce qu'il y a à faire. Alors il y a un juste milieu entre ça, et ce milieu est atteint le jour où la population d'une certaine région prend conscience de ses problèmes et décide d'agir non pas en tant que 125 ou 130 mille citoyens (je crois que c'est la population de ces 4 comtés) mais en groupe. Alors on peut se présenter au gouvernement et lui demander parce que toujours là, on est plus fort d'abord ensemble et 2ièmement, on peut se défendre et aussi, on peut agir parce que le gouvernement dans certains cas peut donner de l'argent, mais à qui le donner? Chacun avait demandé un morceau du gâteau mais le gâteau n'est pas assez gros pour en donner un morceau à tout le monde. Il y a aussi la question de la participation de la population parce qu'un plan c'est comme une image ça ne sert que si les gens acceptent de se situer dans cette image et de fonctionner selon le plan; c'est là qu'il faut être prudent et voir à ce que le plan, qui vient d'en haut, corresponde aux besoins locaux, si ceux qui sont en train de faire le plan en haut ne veulent pas faire quelque chose qui ne soit pas réalisable et demandent dès le début une participation de la population.

Le gouvernement provincial, ces dix dernières années, a mis en branle un réseau de délégués locaux, dont j'ai accompli moi-même la tâche, qui consistait à passer dans les comtés un peu partout dans la province et d'essayer de convaincre des messieurs tel que vous, de se réunir et de faire face à leurs besoins et de faire face aux difficultés qu'ils ont à exprimer et envisager des chemins à suivre pour améliorer la situation. Pour revenir à quelque chose de très spécifique: la loi A.R.D.A., elle a été votée en juin 61 pour une période initiale de 3 ans; je ne sais pas exactement le montant total d'argent qui a été alloué

Horaire de la piscine pour l'été 1963

2.15 — 3.15 hres	fillettes du terrain de jeux.
3.15 — 4.15 hres	garçons du terrain de jeux.
4.30 — 5.30 hres	dames et filles.
5.30 — 6.30 hres	hommes et garçons.
7.30 — 9.00 hres	adultes de 16 ans et plus (mixte).
Samedi et Dimanche:	
2 — 5.30 hres	bains familiaux (père, mère, enfants tante, cousin, ami!)

COURS DE NATATION ET DE PLONGEON

9.45 — 10.30 hres	Cours pour les garçons.
10.30 — 11.15 hres	Cours pour les filles.
Mercredi et Samedi:	
11.15 — 12.15 hres	Cours de plongeon pour les garçons et pour les filles.

Pour les cours spéciaux pour les adultes, hommes et femmes, il faudra communiquer avec l'instructeur en charge de la piscine. Pour les enfants, il est fortement recommandé de suivre d'abord les cours donnés sous les auspices du Terrain de Jeux.

N.B. — Pour tout renseignement supplémentaire, communiquer avec l'instructeur en charge de la piscine ou avec l'un des gardiens. Le soir, vous pourrez appeler à: tél.: 259-7621.

"Qui sait marcher peut apprendre à nager".

Léonce Roy,
Raynald Caron.

pour le Canada, mais il est considérable.

D'après ce que j'ai compris de M. Dubord, rien que pour la province de Québec, il y aurait possibilité de quelque 20 millions de dollars dont le gouvernement fédéral fournit environ la moitié. Dollar pour dollar, le fédéral fournit un dollar, le provincial fournit un dollar. Ce plan-ci, c'est un plan d'étude c'est-à-dire qu'il ne finance pas directement les travaux; ils veulent savoir quels sont les travaux les plus importants, les plus utiles pour une région donnée avant de les financer, mais ils prévoient en soi que des fonds seront votés éventuellement au fur et à mesure que des plans sont complétés pour la mise en marche de travaux de constructions, de travaux de développement, de drainage d'amélioration du sol, de construction de silos enfin d'un tas de choses.

L'on prévoit que lorsque ce programme d'étude sera bien en marche et que certains nombres de projets auront commencé ça pourrait aboutir éventuellement

Suite à la page 12

BERTHIER

MARIAGE

Samedi le 29 juin a été béni le mariage de Mlle Lisette Nadeau, fille de M. et Mme Alphonse Nadeau à M. Yvon Sirois fils de M. et Mme Ferdinand Sirois de St-Eleuthère. Nos meilleurs vœux à ce nouveau couple qui vont demeurer à St-Louis du Ha Ha.

TRANSACTION

M. Ernest Laflamme a acheté la propriété de Mme Darius Bélanger, au village.

FERMIERES

Mardi, le 25 juin a eu lieu à St-Paul, comté de Montmagny, une journée du film des Cercles des Fermières du district. Quatre Dames Fermières se sont rendues pour représenter le Cercle de Berthier, ce sont Mmes Jean-Baptiste Talbot, présidente, Ubald Galibois, Ernest Laflamme et Edmond Blais. Elles sont revenues avec beaucoup de renseignements qui pourront leur aider à faire fructifier leur Cercle.

AVIS

A tous nos clients anciens et nouveaux:
Pour vos renouvellements d'obligations ou placements d'argent,

Consultez notre représentant autorisé

Entropé Méthot

93, St-Jean-Baptiste, Tél.: 248-0669 Montmagny

La Corporation de Prêts du Québec

ACTIONS — OBLIGATIONS
132, rue St-Pierre Québec

PANNEAUX DECORATIFS

POUR
FINITION DE SOUS-SOL
OU SALLE DE JEUX



Faites-le dès maintenant

EDOUARD GENDREAU ENR.

—Bois — Matériaux de construction — Contreplaqué—

18, rue Louise, Montmagny.

Tél.: Bureau 248-0845

Ré.: 248-0276

Théâtre Lafontaine

7, 8, 9 juillet
LES LYCEENNES
Sandra Dee, John Gavin

10, 11, 12, 13 juillet
MADEMOISELLE ANGE
R. Schneider, Henri Vidal

Cinéma Taché

5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 juillet

JACKIE GLEASON
GIGOT

Katherine Kath, K. Hywan

Téléphone: 248-1072

**Robert DAVELUY,
B.A., LL.L.,
Avocat-Procureur
Rue St-Jean-Baptiste
Montmagny
(Edifice Allard)**

En cas d'Urgence Médicale

si vous ne pouvez rejoindre
votre médecin de famille,
pour la fin de semaine

du 29 juin

**le Dr. Robert Lessard,
Tél.: 248-0450
11, rue de la Gare
sera le médecin en fonction**